

BN Numismatique Bulletin cgb.fr 119

mai 2013

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.

Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>

L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction sauf intégralement un BN complet.

Sommaire

- 3 VOTRE ARGENT EN BANQUE : GARANTIES ?
- 4 « MONNAIE MÉTALLIQUE. EMPREINTE D'UNE HISTOIRE »
- 5 PANNEAU D'AFFICHAGE - NOUVELLES DE LA SENA
- 6 LES BOURSES
- 7 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 8 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 202
- 9 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 10-11 FRAPPE DES MONNAIES AU MOUTON
UNE AFFAIRE DE MOUTONNIER ! ET DE GROS SOUS...
- 12 CELTIC VI
- 13 EUROPE
- 14 LES TÉTRADRACHMES SYRO-PHÉNICIENS...
- 15 LES LIAISONS AVEC L'EURO
- 16 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 17 SITE DUPRÉ : DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS
POUR LES CONTRIBUTEURS !!!
- 18 MAIS QUE S'EST-IL RÉELLEMENT PASSÉ IL Y A DEUX SIÈCLES,
DUPRÉ ÉTANT GRAVEUR GÉNÉRAL ?
- 19 LONDRES, VIENNE
- 20-21 MONNAIES ALTERNATIVES, BITCOINS,
BULBES DE TULIPES ET BULLES SPÉCULATIVES
- 22 SANS COMMENTAIRES
- 23-25 LES ESSAIS EN VIROLE PLEINE POUR LA 5 FRANCS UNION ET FORCE
- 26 COPIE DU 32^E DE PATAGON (OU GROS) DE DOLE...
- 27 LES E-AUCTIONS : DÉCOLLAGE DIFFICILE !
- 28 ÉCONOMIE
- 29 LA COMPAGNIE DES BUS DE LA VILLE DE HAIKOU
CENTRE DE RANGEMENT
- 30 JETON OU PIÈCE DE MONNAIE ?
- 31-35 UN POINT CHIFFRÉ SUR LES BILLETS APLATIS
- 36 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 38-39 PAPIER-MONNAIE 25
- 40 NOS ÉDITIONS EN COURS

ÉDITORIAL

Les e-auctions sont au final une manière intelligente de faire connaître cgb : nous vendons des monnaies, jetons, billets et livres au plus offrant, quelque soit l'offre !

Cgb fait le choix de laisser partir les objets en vente quelque soit le prix atteint, nous faisons plaisir aux acheteurs en nous faisant connaître.

Mieux, appliquant le principe qui veut que le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt, les plus gros cadeaux vont aux participants des premières ventes, les courageux défricheurs !

Le nombre de participants grossissant, nous conservons non seulement le principe du « sans réserve » mais également l'absence de frais acheteur : chaque objet continuera de commencer à 1'euro et si un seul enchérisseur se présente, finira à un euro TTC !

Mais pour faire des affaires, il faut participer : allez voir l'e-auction en cours ! Vous y trouverez à coup sûr quelque chose pour vous (n'hésitez pas non plus à signaler ce qui peut intéresser un ami !)

Nous avons également besoin de toutes vos remarques, corrections... le but étant toujours le même : satisfaire une majorité de collectionneurs en construisant un marché transparent.

Michel PRIEUR

INSOLITE

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

Philippe A - ADE - ADF - Fabien ALLEMAN - American Heritage Minting - Association des Archivistes Français - The Banknote Book - Yann BAYLE - Bitcoin - blog BNF - Le blog de Soueich - Arnaud BOURBON - boursier.com - Émilie BOUVIER - Christophe CHARVE - Arnaud CLAIRAND - Comptoir des Monnaies - Joël CORNU - Dailymotion - Les Découvertes Archéologiques - Olivier DELAMARCHE - Delcampe - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DESSAL - Daniel DUBUC - Les Échos - Thierry EUVRARD - Marc EMORY - l'Express - France Inter - Samuel GOUET - Christian GOR - Bernard GRESSE - Heritage - Guillaume HERMANN - Historicoll - l'Indépendant - l-numis - l'Institut des Libertés - Cyrille JUBERT - King World News - Konqui - Didier LÉLUAN - Éric MARTIN - Philippe MICHALAK - Numismatique.com - Numismatic Crime - Or et Métaux - oularm - Oustazz RBZ - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Serge PELLETIER - Jean-Frédéric PIFFARELLY - Gerd-Uwe PLUSKAT - Franck PERRIN - The Portable Antiquities Scheme - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - La Quotidienne d'Agora - Radio-Courtoisie - Fabrice ROLLAND - rue89 - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - Christian SCHWEYER - SENA - Silver Doctors - Stack's Bowers and Ponterio - Philippe THÉRET - Barbara VAUCOULEUR - Wikileaks - YouTube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia



On connaît bien l'avertissement mais bien plus mal le revers, document envoyé par Daniel Dubuc. Gageons que quand cela arrivera de nouveau, ce sera moins gentil et, comme à Chypre, ce sera sans y mettre les formes et très violemment !

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections



CLIQUEZ SUR CHAQUE IMAGE !!

Contact en Allemagne :
 Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,
 Contact en France :
 Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
 Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



Historicoll.com

Enfin un site spécialisé dans les monnaies d'exception!



Pour plus d'informations contactez Ugo Leca: 06 04 52 55 79

Une sélection de nos pièces à la Une

VOTRE ARGENT EN BANQUE : GARANTIES ?

Un important article sur boursier.com fait le point, cliquez pour le lire.

Même si les dépôts de moins de 100.000 euros seront finalement protégés, le cas chypriote a semé le trouble chez les épargnants européens. Un cas similaire risquerait-il de se reproduire ailleurs en Europe ? La question a inévitablement été posée.

En France, la protection des épargnants est confiée au Fonds de garantie des dépôts (FGD). Sa mission consiste à indemniser les déposants en cas de défaillance d'une banque (banques françaises et succursales locales d'établissements étrangers).

Jusqu'à 100.000 euros garantis

Cette garantie s'applique jusqu'à 100.000 euros par déposant et par établissement. S'il veut accroître la sécurité de ses placements, un épargnant disposant de 200.000 euros aura donc tout intérêt à répartir la somme dans deux établissements distincts.

Il est également important de souligner que cette

garantie ne s'applique qu'aux dépôts : comptes courants, livrets, PEL... Les bons anonymes, obligations et actions émis par l'établissement en sont par exemple exclus.

Une garantie parallèle (garantie investisseurs) existe aussi pour les titres, jusqu'à 70.000 euros.

Le déposant n'a rien à faire

En cas de faillite d'une banque, la procédure est gérée par l'Autorité de contrôle prudentielle. Elle se charge alors de recenser les dépôts et de contacter les déposants pour leur indiquer les montants garantis. L'envoi

de ce courrier ouvre pour l'épargnant un délai de contestation de quinze jours. Le délai d'indemnisation est fixé à deux mois.

Des moyens limités

Tout est donc prévu pour assurer la sécurité des dépôts des clients. Reste que le FGD ne peut fonctionner que pour des cas isolés. En cas de crise généralisée (crise systémique), ses moyens seraient en effet bien insuffisants puisque ses ressources sont voisines de 2 milliards d'euros (bilan 2011) pour un total de dépôts qui dépasse les 1.500 milliards d'euros (d'après la Banque de France). Par exemple, BNP Paribas revendique à elle seule 100 milliards d'euros de dépôts en France.

En tout cas, la crise chypriote a jeté le doute dans l'esprit des Français concernant la sécurité de leur épargne. Selon un sondage Ifop pour le quotidien Sud Ouest, quatre Français sur dix jugent qu'ils pourraient connaître un jour les mêmes mésaventures que les Chypriotes.

cgb.fr
Numismatique
Paris



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%
de réduction immédiate
A valoir sur l'ensemble du catalogue internet
www.comptoir-des-monnaies.com

Votre code avantage* : **BN2012**

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

15.000 Monnaies et Billets de l'Antiquité à nos Jours

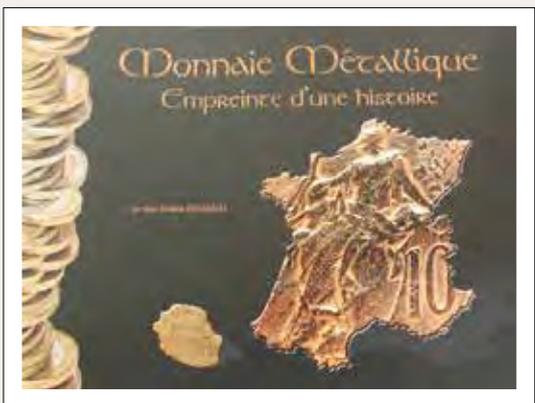
« MONNAIE MÉTALLIQUE. EMPREINTE D'UNE HISTOIRE » PAR J.-F. PIFFARELLY



Un nouvel ouvrage, écrit par un jeune collectionneur réunionnais, vient de paraître.

Laissons l'auteur, Jean-Frédéric Piffarely, se présenter :

médailles et jetons) qu'elles illustrent tant en France que dans les colonies, notamment dans mon île natale : La Réunion. »



« Réunionnais, j'ai découvert l'univers numismatique lors d'une brocante organisée dans mon village (Entre-Deux, La Réunion) il y a un peu plus de douze années maintenant. Au départ j'ai commencé à collectionner les quelques monnaies de la Cinquième République afin de montrer à mon fils Evan ce qu'était notre monnaie avant l'euro. J'étais loin d'imaginer que l'univers numismatique allait me faire voyager à travers l'espace et le temps et que j'en ferais une passion. J'ai d'ailleurs découvert que mon fils et moi avons vécu un changement monétaire pendant notre enfance : j'avais 4 mois lors du passage du franc C.F.A au Nouveau Franc en 1975 et mon fils 14 mois lors du passage du Franc à l'Euro.

Édité à compte d'auteur, cet ouvrage à but ludique et pédagogique (on trouve un glossaire et un questionnaire à la fin du livre) est le résultat de dix années de recherches et d'investissement. Abondamment illustré, il est idéal pour faire découvrir la numismatique à ceux qui ne connaissent pas encore ce domaine et créer ainsi de nouveaux collectionneurs.

Son prix de vente est de 25 euros. Pour le commander, il suffit de prendre contact avec l'auteur à pifjfred@hotmail.fr.

Bonne lecture !

Stéphane DESROUSSEUX



Dans cet ouvrage, je présente, en parallèle des pages d'histoire couvrant les périodes allant de la monarchie absolue à la Cinquième République, des monnaies métalliques (françaises, coloniales,



PANNEAU D'AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

PARUTION DU MONETA DE MARS

Cher ami numismate,
L'édition de mars de *moneta* est maintenant disponible au www.ons-sno.ca.

Dans ce numéro :

- Clochards : 100 ans plus tard [Steve WOODLAND]
- Canard & Compagnie [Serge PELLETIER]
- Les monnaies commémoratives de la Cinquième République
Partie 1 : Les pièces de 1 franc [Wilfred LAUBER]
- L'homme qui a enchaîné les éclairs [Chris FAULKNER]

Bonne lecture !

Serge PELLETIER

Portable Antiquities Scheme
The Portable Antiquities Scheme
Home | Contacts | Get involved | Conservation | Database | News & reports | Treasure | Research | Photos | Blogs | Events

Log in | Register Home | Database

862,527 objects within 553,639 records

All artefacts & coins
Search database
Reference works cited
Numismatics
Hoards

What/Where/When search
Find number:
What:
When:
Where:

DISTINCTION ACTION CIVILE ET ACTION PÉNALE

L'action publique est l'action initiée devant les juridictions pénales par le ministère public pour sauvegarder l'intérêt de la société à la suite de la commission d'une infraction. Cette action tend à la réparation d'un trouble social par l'application d'une peine prévue par la loi.

L'action civile est l'action initiée devant les juridictions civiles par la victime d'une infraction pour se faire dédommager de son préjudice. Cette action a pour objet la réparation du préjudice personnel (dommages et intérêts) causé à la victime d'une infraction.

L'action publique trouve ainsi son fondement dans

l'infraction, alors que l'action civile le trouve dans le dommage causé à la victime par l'infraction.

Si l'infraction ne provoque aucun dommage à une personne en particulier (port d'arme sans autorisation) l'infraction ne fera naître qu'une seule action : l'action publique. Il se peut également qu'une action civile existe indépendamment de toute infraction. La victime dispose alors d'une action (civile) en réparation du préjudice qu'elle a subi.

Barbara VAUCOULEUR

Avocat à la Cour

22, rue Taine - 75012 Paris

Tel. : 01 83 62 43 93

vaucoleur@bvavocats.com



L'ÉMISSION DE RADIO-COURTOISIE EN LIGNE

L'or, l'argent et les monnaies papier dans la crise actuelle est le titre de l'émission présentée par Emmanuel Ratier sur *Radio-Courtoisie*, dans la rubrique Libre Journal de la résistance française, en direct mercredi 3 avril entre 19 h 30 et 21 h 00 dont Michel Prieur était l'invité.

Vous pouvez écouter l'enregistrement de l'émission en cliquant.



NOUVELLES DE LA SENA

Ce mois-ci, la Séna se déplace à Brest. Il n'y aura pas de conférence à Paris.

Pour rappel :

50 ans de la Séna

Les 17 et 18 mai à Brest

Deux thèmes : Imitations, faux, copies en numismatique et numismatique en Bretagne

Retrouvez à cette occasion Samuel Gouet, Arnaud Clairand et Alexis-Michel Schmitt-Cadet de l'équipe cgb.

Pour tout renseignement supplémentaire :

www.sena.fr

ou contactez

secretaire@sena.fr



AFFICHE DU COLLOQUE DE LA SENA

COLLOQUE ANNIVERSAIRE
50 ANS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Numismatique en Bretagne

Imitations, faux et copies en numismatique

VENDREDI 17 & SAMEDI 18 MAI 2013
UNIVERSITÉ DE BREST-BRETAGNE OCCIDENTALE
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
20 rue Duguayon - 29238 Brest

ENTRÉE LIBRE

sena 30 W30

LES BOURSES



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET**

LES BOURSES

MAI

- 1 Hanovre (D) (****) (N)
- 1 Louvain (B) (***)** (N)
- 1 Vienne (A) (***) (N)
- 1 Wiesbaden (D) (**) (N)
- 4 Berne (CH) (****) (N)
- 4 Moers (D) (**) (N)
- 4 Wels (A) (nc) (N)
- 5 Marienberg (D) (nc) (N)
- 5 Nuremberg (D) (***) (N)
- 8 Dainville (62) (**) (N)
- 8/9 Royan (17) (nc) (N)
- 9 Figeac (46) (**) (tc)
- 9 Dendermonde (B) (**) (N)
- 9 Reichenbach (D) (**) (N)
- 10/12 Vérone (I) (*****) (N+Ph)
- 10 Bautzen (D) (**) (N)
- 11 Houten (NL) (**) (N)
- 11 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
- 12 Anduze (30) (**) (tc)
- 12 Bourges (18) (**) (N)
- 12 Speyer (D) (**) (N)
- 19 Castries (34) (**) (tc)

- 19 Liège (B) (**) (N)
- 19 Martigues (13) (**) (N)
- 26 Lyon (69) (**) (N)
- 26 Millau (12) (**) (tc)

31 Bavay (59) Journées de la Société Française de Numismatique (SFN)

JUIN

1 Bavay (59) Journées de la Société Française de Numismatique (SFN)

- 1 Londres (GB) (****) (N)
- 1 Moers (D) (**) (N)
- 1-2 Bologne (I) (**) (N)
- 2 Soignies (B) (**) (N)**
(Réunion de C. A. de la FFAN)
- 2 Lausen (CH) (nc) (N+Ph)
- 8 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
- 9 Minden (D) (**) (N)
- 16 Avignon (84) (**) (N)
- 23 Aix-les-Bains (73) (***)** (N)
- 28 Séville (E) (*** (N)
- 29 Spittal (A) (**) (N)
- 30 Saint-Raphaël (83) (**) (N)
- 30 Marl-Sickingmühle (D) (nc) (N)

BOURSES DE MAI

Cette année nous ne serons présents qu'à la bourse de Louvain le 1^{er} mai comme d'habitude pour l'une des bourses les plus importantes de Belgique. Retrouvez-nous au Brabant Brabantlaan 1, B 3001 Leuven et n'oubliez pas de passer vos commandes avant le 26 avril 2013 !

Nous participerons aussi aux journées numismatiques de Bavay organisées par la Société Française de Numismatique les 31 mai et 1^{er} juin 2013. (Renseignements après de la SFN, Bibliothèque nationale de France, Cabinet des médailles, 58 rue de Richelieu 75002 Paris)

CODE DES BOURSES :

Le nouveau calendrier du BULLETIN NUMISMATIQUE (BN.) est arrivé avec la nouvelle année. Il vous permettra de connaître les dates des réunions et de sélectionner en priorité les salons ou bourses où vous rendre. Si vous détectez une erreur ou une omission, n'hésitez pas à nous le signaler afin d'en améliorer la qualité. Merci à tous. C'est votre calendrier !

(N) Bourses majoritairement ou exclusivement numismatiques

(B) Billets seulement

IMPORTANCE DES BOURSES

**** : bourse de niveau international. Vaut le voyage même en avion.

**** : bourse d'importance régionale. Mérite de se déplacer même de loin.

*** : bourse d'importance départementale. Faites le détour.

** : bourse d'importance cantonale. Allez-y pour voir.

* : bourse d'importance communale.

nc : pas d'information !

Attention, en particulier pour les bourses toutes collections avec une étoile, vous pouvez avoir une bonne comme une mauvaise surprise !

(P) Philatélique. À l'étranger, les philatélistes sont souvent associés aux numismates

(CP) Cartes-postales

(tc) Bourses toutes collections ou multi-collections où la Numismatique est minoritaire

1) Bourses surlignées en gras (Bourses où un représentant de cgb.fr est présent)

2) Bourses surlignées en italique (Bourses que nous recommandons ou que nous avons déjà fréquentées)

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique. Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne,
75002 PARIS.

Tél : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr



ÉTUDIÉ PAR LES ANGLAIS !

Le spécialiste actuel des billets de la LBAO, Éric Martin, nous communique ses réflexions sur sa découverte sur le site du British Museum. Cliquez pour charger le pdf.

À la lecture de cette étude sur la colonisation française, et plus particulièrement de la symbolique de ce billet de l'AOF de 1939 (et non de 1945 comme indiqué), on pourrait s'étonner qu'elle n'ait pas été réalisée par l'un de nos historiens ou ministères mais par nos voisins anglais.



Traduction (par ordre d'apparition) : Marianne, symbole de la France – Mère africaine et enfant – Bras protecteur autour de son épaule – L'enfant se tient à Marianne et regarde droit devant, comme elle.



On retrouve bien cette idée de la France protectrice dans le 5000F Empire Français de 1942 et le 500 Piastres d'Indochine de 1939, tous les trois étant les plus grosses coupures de leur époque.

Pour l'anecdote, selon la légende de cette carte postale, l'enfant qui a probablement servi de modèle était aveugle !

Éric MARTIN

SIGNONS POUR LES ARCHIVES DU FUTUR !

L'assemblée générale de l'Association des Archivistes Français a décidé ce jour de lancer une pétition citoyenne

« Citoyens contre le projet de règlement européen sur les données personnelles ».

Merci à tous de la signer, de la faire signer autour de vous, de la diffuser le plus largement possible via vos réseaux sociaux, vos carnets d'adresses... N'hésitez pas à en faire part à tous vos contacts, à vos amis et familles, aux chercheurs, lecteurs, historiens, généalogistes, car elle concerne les données de chaque citoyen, ainsi que notre patrimoine !

Pour cela, utilisez le lien ci-dessous : <https://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/citoyens-contre-le-projet-de-r%C3%A9glement-europ%C3%A9en-sur-les-donn%C3%A9es-personnelles>

Pétition citoyenne « Citoyens contre le projet de règlement européen sur les données personnelles »

Pour éviter que de grands opérateurs privés du web (Google, Facebook etc.) puissent conserver et utiliser des données personnelles, la Commission européenne et le Parlement européen se préparent à adopter, pour le printemps 2013, une solution radicale : un règlement qui obligera tous les organismes publics et privés à détruire ou à anonymiser ces données une fois que le traitement pour lequel elles auront été collectées sera achevé, ou passé un court délai.

La commission veut ainsi assurer aux Européens un droit à l'oubli qui garantirait le respect de leur vie privée. Ce règlement portera sur les données personnelles sur toutes leurs formes, informatiques ou papier. Il s'appliquera immédiatement et s'imposera aux législations nationales déjà en place.

Vous avez fini vos études ? L'école ou l'université éliminera votre dossier. Vous avez vendu un bien immobilier ? Les services du cadastre détruiront les traces de votre propriété. Vous n'êtes plus employé par votre

PLAINTÉ AU CONSEIL DES VENTES



Un lecteur me signale un article dans rue89, cliquez pour le lire, à propos de l'organisation des enchères en France.

Je parle des enchères officielles et légales, pas celle du grand site dont nous épinglons régulièrement les faux qui y apparaissent trop souvent.

Si vous avez déjà lu l'article, vous pensez que le malheureux n'a pas de chance...

Pourtant, si vous avez l'habitude des pratiques réelles en France, vous savez que l'on est dans le *cash and carry* (tu payes cash, tu te débrouilles avec le transport et tu dégages...) et que son problème vient du fait qu'il attend des services annexes d'emballage, de transport, de photos, d'information... ce qui n'existe pas vraiment sauf exception ou objets de grand prix.

Mais une autre approche sur le sujet est à recommander, un excellent livre, *Descente aux enchères...* cliquez pour le lien, montre un autre aspect du problème.

Michel PRIEUR

ANDORRE FRAPPE SES EUROS POUR LE 1^{er} JANVIER 2014



Lire l'article dans l'Indépendant.

entreprise ? Celle-ci supprimera les informations vous concernant.

À chacun de veiller sur ses propres données, ne comptez plus sur les services publics ou sur votre employeur !

Si vous n'êtes pas encore convaincu, la suite du texte à <https://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/citoyens-contre-le-projet-de-r%C3%A9glement-europ%C3%A9en-sur-les-donn%C3%A9es-personnelles>

Contre l'amnésie collective programmée, faites circuler et faites signer !

Association des archivistes français
8 rue Jean-Marie Jégo, 75013 Paris
Tél: 01-46-06-39-44, Fax: 01-46-06-39-52,
www.archivistes.org



INC(L)USE

Signalé par Philippe Michalak en commémoration du 40^e anniversaire du début des études du type Mathieu, une anecdote qui montre à quel point le vocabulaire numismatique est mal connu.

La création du type a été officialisée par l'arrêté du 8 novembre 1974 publié au Journal Officiel du 15 novembre 1974 pages 11458 à 11459.

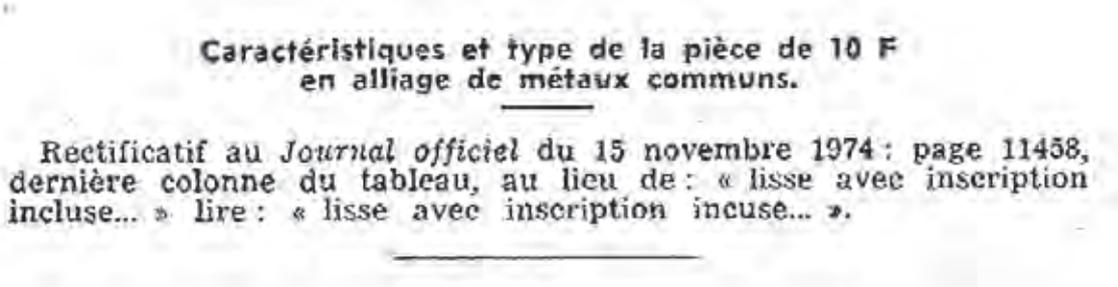
Il se trouve qu'une faute typographique au niveau de l'article 1^{er} indique

pour la tranche « Lisse avec inscription incluse... ».

Cette description a été corrigée par une publication au Journal Officiel du 29 décembre 1974 page 13186 et la tranche y est indiquée « lisse avec tranche incuse ».

Cliquez [ici](#) pour voir la première page originale du Journal Officiel, [cliquez ici](#) pour voir la fin du texte de loi et [cliquez ici](#) pour voir sa correction.

Michel PRIEUR



DES CONTREMARQUES EN COURONNES

Notre lecteur Gerd-Uwe Pluskat nous informe :

Dans la VSO 61 des 16-18 mai 2013 de la Heidelberger Münzhandlung Herbert Grün figure sous le lot no. 541 :

[315.14 var_5 Francs 1831 A avec contremarques de deux couronnes différentes sur l'avers](#)

Je vous ai retenu les images pour vos archives.

Commentaires du BN :

Étonnant, nous bloguons cette image en posant la question de savoir si quelqu'un a déjà vu de telles contremarques et sur ce type d'écu. Ce qui est le plus étonnant est que les couronnes défont la tête du roi. Peut-être sont-elles d'un légitimiste considérant que Louis-Philippe, fils d'un assassin de Louis XVI, fratricide et régicide, était indigne de régner ? D'où la couronne ?

maintenant une couronne sans aigle, mais c'est plus ambigu !

Louis-Philippe a aussi été contremarqué d'une couronne, mais avec GP en-dessous, pour les Açores à partir de 1887 (on a même contremarqué à une date aussi tardive des monnaies de Louis XV !). Alors contremarque açoréenne non réglementaire ?

Et commentaire de Christian Schweyer « Je vous avouerai que je suis sceptique. Les deux contremarques sont impeccables, ce qui veut dire que la monnaie n'a pas été reversée dans la circulation. Je ne connais pas non plus d'autres monnaies avec traces de circulation des contremarques, sur des divisionnaires plus petits, qui pourraient faire penser à un mouvement de transformation de monnaies à des fins politiques. On trouve d'autres contremarques impeccables et parfois surprenantes (portraits de Louis XVIII, Napoléon I^{er}, Napoléon III, Marie Louise...) qui n'ont pas circulé et font penser à un travail de faussaire visant à augmenter la valeur de quelques monnaies.»

NOTE DU BN : le débat serait enrichi si d'autres exemplaires étaient dénichés !



Nous recevons une contribution de Guillaume Hermann :

Je n'ai pas d'explication quant aux contremarques de couronnes sur l'écu de 1831 (notamment, nous n'en avons jamais vu sur notre forum), mais il existe ceci :

- contremarque d'aigle couronnée sur 5 francs 1840.

- contremarque d'aigle sans couronne sur 5 francs 1850.

Une aigle avec couronne, une aigle sans couronne,

ON HÉSITE SUR LE QUALIFICATIF...

Regardez <http://www.konqui.com/boutique-en-ligne/produits/500-francs-pascal-brule-plexi-serie-limitee/27> avec le lourd sous-entendu de la photo de Gainsbourg.

Sachant qu'un Pascal en état moyen se trouve facilement à moins de 10 euros, que le plexiglas en vaut bien 5, que le temps passé à brûler le billet doit bien faire 15 secondes... voilà de « l'Art » bien profitable !



Michel PRIEUR

OR & métaux
MONNAIES DE COLLECTION

Visitez notre boutique sur www.oretmetaux.fr
(listes à prix marqués sur demande)

13 Bd Joffre - Nancy - Tél : 03 83 30 13 28

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

SUR LE BLOG DE LA BNF : LES MONNAIES GRECQUES



Ne pas manquer à <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=6168> l'article de Frédérique Duyrat sur la numérisation des monnaies grecques antiques de la Bibliothèque nationale.



On y trouve le lien vers la recherche collective sur cette numérisation, **CLIQUEZ**, avec plus de 82.000 réponses à ce jour.

Pour faire des recherches plus précises, reprenez l'article pages 23 et 24 du BN114, **cliquez pour le télécharger**, et relisez le manuel que nous y avons mis en lien.

UN SEUL GAGNANT ! LUI !

C'est merveilleux de voir les gens qui expliquent leurs torts et font amende en public comme le vendeur du grand site, pseudo « un seul gagnant » qui propose des romaines « érotiques » à un public de pigeons, renouvelé depuis plusieurs mois :



Bien entendu, c'est faux au delà du ridicule, même pas du niveau d'une copie puisque ces tessères ne sont jamais en métal blanc et qu'elles portent toujours un numéro. Nous avons interrogé « un seul gagnant », (lui évidemment !) pour savoir où il achetait ces faux, pas de réponse intelligible. Avez-vous déjà vu ces zouzouilles vendues pour ce qu'elles sont, des fantaisies ? Ecrivez !

LE MUSÉE DE LA FAUSSE MONNAIE

Fabrice Rolland, sur le blog des AD€, nous raconte avec liens sur les vidéos sa visite au musée de la fausse monnaie et des faux monnayeurs avec Christian Porcheron :

Musée de la Fausse Monnaie et des Faux Monnayeurs



SUR LE BLOG DES AD€, D'IMPORTANTES INFORMATIONS



Vous trouverez en allant sur le blog des AD€, **cliquez pour le visiter**, un article très important sur les prochaines fabrications d'euros circulants en métaux précieux, **cliquez pour lire cet article**.

Notons que les remarques sur la fragilité du *business model* qui oblige la Monnaie de Paris à rembourser toute monnaie revenant de la Banque de France doivent être tempérées.

En effet le principal danger de dé-thésaurisation des Français ayant gardé ou acquis ces euros en métaux précieux est une hausse violente des métaux exprimés en euro-papier concomitante d'une aggravation de la baisse du pouvoir d'achat, d'une inflation généralisée et de l'obligation pour des familles en difficulté de remettre en circulation ces monnaies.

Les pièces de cent euros-Or qui ont été émises pratiquement à parité sont un bon exemple de sensibilité aux cours des métaux.

CONTRE-MARQUE MYSTÈRE SUR 1727 STRASBOURG



Depuis plus d'un an, cette belle contre-marque sur demi-écu 1727 BB reste sans explication, malgré les recherches des membres de deux forums numismatiques, l'un principalement français (numismatique.com) et l'autre international (World of coins).

La connaissez-vous ?



N'oublions pas que si la Monnaie de Paris est obligée de les rembourser ce sera à la faciale en euros-papier : un bénéfice peut tout à fait être envisagé au recyclage, cela s'est souvent déjà produit dans l'histoire (rappelons-nous les 50 francs Hercule démonétisées en 1980 alors qu'elles valaient 135 francs au métal et que bien des gens ont sagement rapportées au lieu de les vendre à la fonte !)

Et dans le cas où la valeur métallique serait largement supérieure à la valeur faciale et les détenteurs moins bornés, ces pièces finiraient dans les creusets des fondeurs sans jamais obérer les comptes de la Monnaie de Paris.

C'est un paradoxe intéressant de voir que la sécurité des comptes à venir de la Monnaie de Paris passe par un seigneurage aussi faible que possible des émissions en métaux précieux d'aujourd'hui.

Mais qui se préoccupe encore du moyen et long terme de nos jours ?

Michel PRIEUR

ARGENT MÉTAL : LA BATAILLE DES GÉANTS



Sur la Quotidienne d'Agora un excellent article de Cyril Jubert « États-Unis vs. Chine : la bataille de géants pour le contrôle de l'argent ne fait que commencer ».

Cela fait bien le point en reprenant les fondamentaux pour se faire une opinion sur la question de savoir si le prix officiel de l'argent est aujourd'hui réa-liste.



LES FONDAMENTAUX DE L'OR RESTENT INTACTS



Lire la Chronique Agora du jour, **cliquez pour y accéder**. Excellent texte ! « L'or est de l'or, le papier est du papier, le reste est affaire de circonstances... »

BLOG ARCHÉOLOGIQUE



Un blog très intéressant sur les dernières découvertes de l'archéologie, mérite la promenade, **cliquez pour le visiter**.



FRAPPE DES MONNAIES AU MOUTON

Gâce à Alexis-Marie Rochon, astronome, qui fut membre éminent de la Commission des Monnaies, nous avons une description précise de la frappe au mouton, de ses avantages et inconvénients notamment par rapport au balancier.

Ce texte est issu d'un essai sur les monnaies anciennes et modernes publié en 1792.

« Je dois observer que le balancier n'est pas le seul instrument propre au monnayage. Il est des cas où cet instrument peut être remplacé avec économie & avantage par une machine fort connue sous le nom de mouton. Les fabricants de boutons font le plus grand usage de cet instrument dont M. Boulton

retire de grands avantages dans sa belle manufacture de Birmingham. C'est en visitant ces intéressantes fabriques, qu'il me vint dans l'idée de proposer d'employer le mouton à la fabrication de la monnaie commune. Le succès le plus complet a suivi l'adoption de ce procédé.

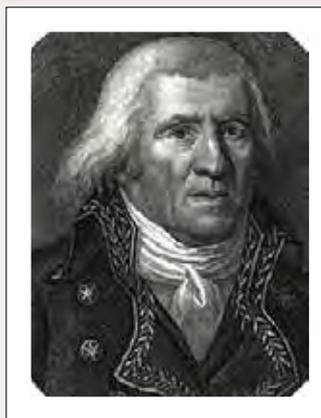
Décrire un mouton, c'est montrer la chute d'une



masse de fer d'un poids considérable, maintenue dans une position bien verticale & avec le moins de frottement possible par trois barres de fer triangulaires. Ces barres sont surmontées d'un chapeau de fer fondu destiné, ainsi que le billot qui porte une grosse enclume de fer fondu, à assurer leur parallélisme, & à les tenir dans une position invariable. La masse de fer dont il est ici question

est, pour les opérations du monnayage, du poids de cent trente livres : elle est tournée. On lui donne la forme d'un cylindre, garni par ses extrémités d'un fort bourlet.

Ces bourlets ont trois entailles triangulaires qui servent à assujétir entre les trois barres triangulaires, le cylindre de fer auquel on donne le nom de mouton,



parce que c'est dans son poids & dans sa chute que réside tout l'effet de la machine.

La partie supérieure du mouton est terminée par une boucle qui sert à attacher la grosse corde destinée à lui donner le degré d'élévation qu'on a jugé convenable. Cette corde passe dans la gorge d'une poulie d'un grand diamètre. La poulie surmonte la charpente qui

enveloppe & soutient l'enclume, les barres & le chapeau. À l'extrémité de la grosse corde sont attachées plusieurs cordes moins fortes dont le nombre est déterminé par celui des hommes destinés au tirage. Une de ces cordes est plus longue que les autres.

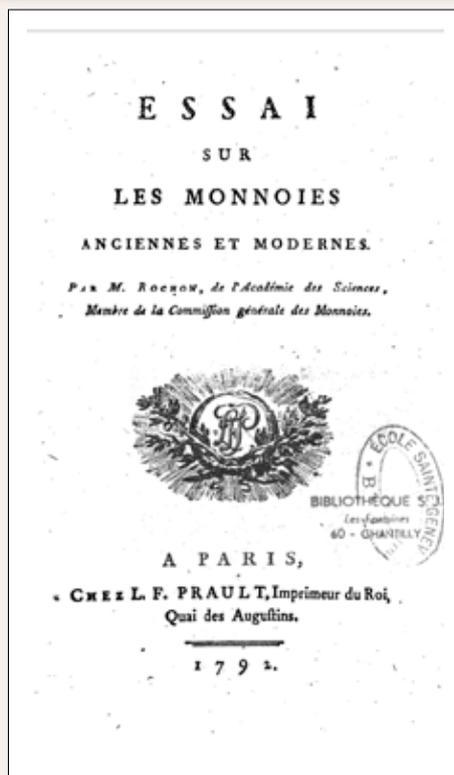
Elle est garnie d'un étrier. Un homme, qu'on nomme moutonnier, parce qu'il gouverne spécialement la machine, a le pied dans l'étrier. Il n'aide au tirage que par une partie du poids de son corps ; mais, à l'instant de la chute, il empêche l'effet du contre-coup. Cette petite manœuvre exige quelque habitude de la part de celui

UNE AFFAIRE DE MOUTONNIER !

qui l'exécute. Un moutonnier inattentif ou mal-adroit occasionnerait, par l'effet du contre-coup, un rebut considérable dans les pièces monnayées ; car celles qui sont maculées ne peuvent entrer dans la circulation. Je dis plus : il pourrait blesser celui qui pose les flaons sur le carré ; quoique cet accident soit moins à craindre dans l'usage du mouton que dans celui du balancier.

Nous avons expliqué, dans l'article qui concerne le balancier, la manière donc on posait la pile & le trousseau. La méthode est à peu-près la même pour le mouton ; la pile pose sur l'enclume : elle est arrêtée & maintenue par des fortes vis entre trois poupées solidement fixées à l'enclume.

Le trousseau a une forme un peu différente ; il porte une queue qui s'emboîte dans la partie inférieure de la masse de fer que l'on nomme mouton. Ce font trois fortes vis qui en assurent la position. Si cette queue se casse, (accident qui n'est pas fréquent, mais qui arrive cependant quelquefois), il est un moyen facile de désobstruer l'espèce de boîte dans laquelle la queue du trousseau s'enclave. On employe quelques grains de poudre à canon que l'on introduit par un trou percé obliquement, de manière qu'il établit une petite communication entre le fond de la boîte & la queue du trousseau. À



l'instant où le feu est mis à cette poudre, la boîte est désobstruée.

Entrer dans plus de détails sur la construction d'un instrument aussi simple que le

mouton, ce serait abuser inutilement de la patience du lecteur ; mais montrer les avantages & les inconvénients de cet instrument dans l'opération du monnayage, & comparer les effets avec ceux du balancier, c'est, sans contredit, un sujet important, un objet qu'il importe de traiter avec un peu d'étendue.

Le mouton ne doit pas être employé à frapper des médailles, parce qu'il serait trop long & difficile de regréner ces pièces que le choc du mouton déplace & lance souvent à une distance considérable par la réaction du carré de pile. Le mouton ne doit pas être employé à estamper les carrés d'acier qui servent au monnayage, par une raison semblable ; mais le mouton est un instrument excellent pour monnoyer des pièces communes, parce qu'il joint à la célérité l'économie.

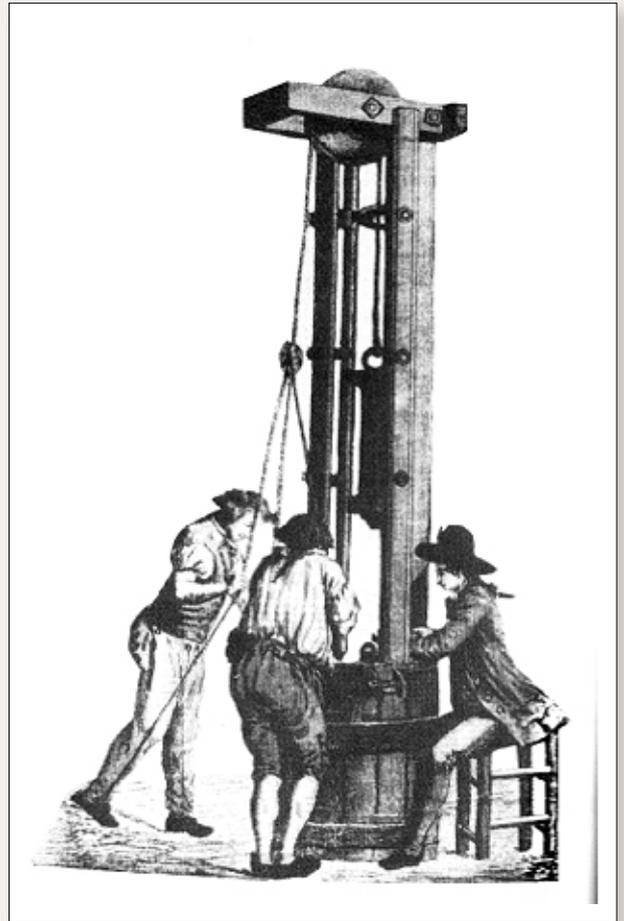
Je dis plus : je crois qu'il faut substituer, dans la fabrication de la monnaie commune, l'usage du mouton à celui du balancier. En effet, le prix d'un mouton, d'une force déterminée, n'est pas la dixième partie de celui d'un balancier de même force. Le nombre d'hommes employés au mouton n'est pas, à cause de la diminution des frottements, la moitié de celui des hommes employés au balancier ; le coup du mouton est plus égal

ET DE GROS SOUS... :

que l'action de la vis de pression d'un balancier mû par des hommes. Ce coup fatigue moins les carrés d'acier que la pression de la vis sur ces carrés ; & la preuve est sans réplique : des expériences faites sous nos yeux, prouvent que des carrés semblables, & faits par le même graveur, supportent un monnayage d'un tiers plus grand sous le mouton que sous le balancier. Cette seule économie s'élève à plus d'un écu par jour sur chaque mouton.

Maintenant examinons celle, beaucoup plus grande, qui résulte du moindre nombre d'hommes employés aux moutons pour la fabrication de la monnaie commune, telle, par exemple, que celle des pièces de 24 deniers, de métal de cloches allié à quantité égale de cuivre. Les règlements anciens accordent aux monnoyeurs de Paris douze deniers par marc pour cette fabrication. Un balancier, gouverné par douze hommes, fabrique par jour seize cents marcs de ces pièces. Ainsi les monnoyeurs reçoivent pour leur salaire, par jour, 80 livres : sur cette somme, ils n'ont d'autres frais à faire que celui du payement des journées des barriers. Quant aux moutons, l'entrepreneur ne reçoit que le tiers de cette somme, c'est-à-dire quatre deniers par marc. Les soins & la surveillance de l'entrepreneur sont

certainement récompensés par la somme qui lui reste après avoir payé les trois hommes attachés au tirage, le moutonnier & celui qui pose les flaons sur le carré de pile. Si les anciens règlements ont alloué des salaires aussi considérables, c'est qu'on a considéré la redoutable responsabilité des monnoyeurs dans la fabrication des pièces d'or & d'argent : c'est qu'on a d'ailleurs pris des termes moyens, pour réduire la fabrication à un prix constant. Je dois observer qu'à l'époque de la confection de ces règlements, il se fabriquait peu de monnaie de cuivre, par conséquent, l'ancien tarif n'avait pas alors les inconvénients qu'il aurait aujourd'hui, & cette différence tient à ce qu'un numéraire commun très abondant est maintenant nécessaire pour soutenir le crédit & faciliter l'échange des assignats.



MOUTONS CONTRE BALANCIERS

On voit, dans les lois sur l'organisation des monnaies : que l'Assemblée constituante se proposait de réformer ce tarif.

Il est dit, à l'article IV du chapitre VIII de cette loi, « La fourniture & l'entretien des balanciers, de leur vis & de leur écrou, seront à la charge du trésor public : les monnoyeurs se fourniront de tous les ustensiles servant à l'exercice de leurs fonctions ; ils feront payés à tant le marc, conformément aux décrets qui feront rendus par l'Assemblée Nationale. »

Le décret sur ce tarif n'est pas encore rendu. C'est l'Assemblée actuelle qui doit le donner. Il ne tardera pas sans doute à paraître.

Quoi qu'il en soit, l'usage du mouton est incontestablement plus économique que celui du balancier ; cependant les frais de fabrication des matières d'or & d'argent étant de nulle ou de presque nulle considération, relativement à la valeur intrinsèque de ces précieuses matières ; ce serait porter à l'excès les vues d'économie, que de s'interdire l'usage des instruments les plus parfaits dans le monnayage de l'or & de l'argent.

Ainsi le balancier, lorsqu'il est fait avec soin & lorsqu'il est gouverné par une force constante, doit être uniquement destiné au

monnayage des matières d'or & d'argent. Mais je ne cesserai de le répéter, cet instrument est encore à perfectionner. Les balanciers qui se trouvent dans les hôtels des monnaies ne produisent pas tout l'effet qu'on devrait s'en promettre. Le tirage inégal ne peut donner qu'un monnayage imparfait, & cet inconvénient disparaîtra, lorsque la machine à vapeur lui servira, comme à Birminghamen, de force motrice.

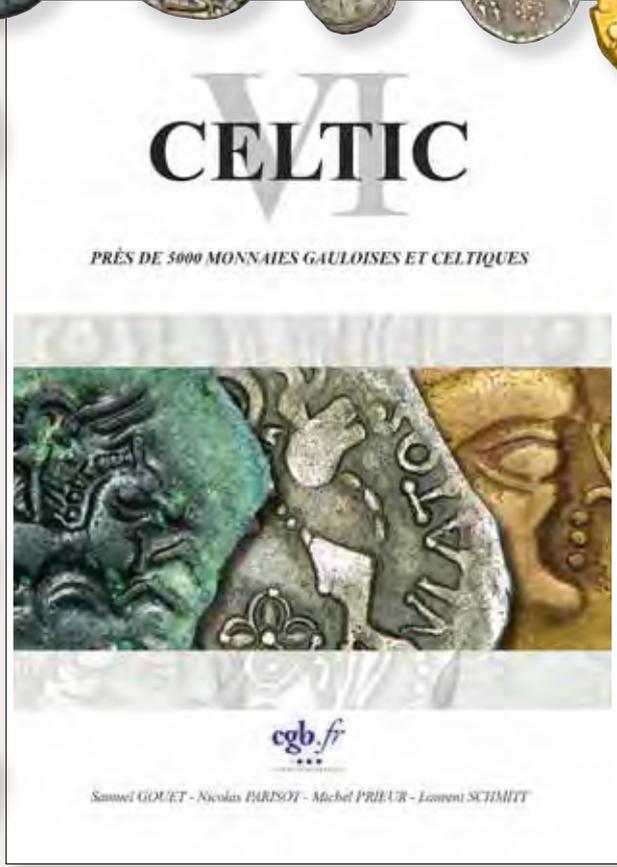
La machine à vapeur peut encore s'appliquer avec avantage à mettre en mouvement les moutons ; mais il y a quelques soins à prendre pour éviter l'effet du contre-coup. Je crois que l'on ne peut désormais se dispenser d'employer le mouton, de préférence au balancier, pour frapper la monnaie commune ; il ne serait peut-être pas impossible de se servir du contre-coup pour frapper les flaons dans une virole fermée, sans retarder sensiblement le monnayage ; car on observe que la réaction du carré de pile repousse, après le choc du mouton, le flacon monnoyé, avec une vitesse telle, qu'elle échappe un instant à la vue. Cette force jette la pièce à une assez grande distance du lieu où elle reçoit le coup. Quelques essais m'ont prouvé que cette observation méritait d'être suivie. J'ai tout lieu de croire que les pièces de cuivre fabriquées à Birminghamen pour

MM. Monneron, ont été faites par un procédé peu différent de celui que j'indique ici.

Il est d'abord évident pour tous ceux qui connaissent l'art du monnayage, que les flaons de MM. Monneron ont été marqués sur tranche par la machine de Castaing. J'ai d'ailleurs un de ces flaons marqués sur tranche, sans être encore monnoyé. La tranche de ces pièces étant en creux, la virole unie & fermée n'efface pas la gravure au moment où elle reçoit le choc du mouton. Je crois qu'il peut être utile que la virole soit garnie intérieurement de trois petits boutons d'acier trempé servant de talon & de guide, non seulement pour que le flacon soit toujours bien centré dans la virole, mais encore afin qu'il s'en dégage plus aisément par l'effet du contre-coup. Ces boutons ou talons doivent être un peu protubérants. Un fort ressort les retient dans leur arrêt ; mais lorsque le flacon s'étend sous le coup du mouton, & remplit la capacité de la virole, alors la force du ressort doit être insuffisante pour s'opposer à la répulsion que les boutons doivent éprouver : ainsi l'effet de la réaction du carré de pile, combiné avec celui du ressort : qui presse les boutons, doit nécessairement chasser la pièce monnoyée de sa virole.

Philippe THÉRET

CELTIC VI



Ce catalogue est le plus gros de la série, par le nombre de pages mais aussi par le nombre de pièces (496 pages pour près de 5000 monnaies).

Alors que la Boutique en ligne est idéale pour des recherches ciblées, il faut avouer qu'elle l'est moins pour avoir une vue d'ensemble des monnaies gauloises proposées aux collectionneurs. Avec ce catalogue, vous avez cette vision globale, avec toutes les monnaies illustrées et référencées. Même si nous avons été plus synthétiques que par le passé avec les catalogues **CELTIC** précédents, ce **CELTIC VI** restera probablement

une référence... imaginez-vous ; il regroupe trois fois plus de monnaies gauloises que **MONNAIES XV** en son temps...

Nous vous souhaitons du plaisir à le consulter en version papier, si vous êtes un amateur habituel, ou en version flip sur notre site !

C'est **LE** catalogue à consulter pour trouver ce que vous recherchez, mais aussi **LE** catalogue à conserver en complément de vos ouvrages de référence, un peu comme le **BOUDEAU** au début du siècle dernier...

Samuel GOUET

EUROPE

CHYPRE : RIEN N'EST RÉGLÉ



Chypre : rien n'est réglé mais déjà d'importants éléments de réflexion.

Il faut lire la chronique de Charles Gave à propos de l'affaire chypriote sur l'Institut des Libertés, [cliquez pour la lire](#), « Plus qu'un crime, une faute ».

On peut partager son analyse, particulièrement à propos de l'euro, ou non.

Mais nul ne peut nier qu'il pose de vraies questions auxquelles aucun officiel en charge ne propose de solutions crédibles mais seulement de continuer la fuite en avant.

TRÈS MAUVAISES NOUVELLES POUR CHYPRE ET POUR NOUS



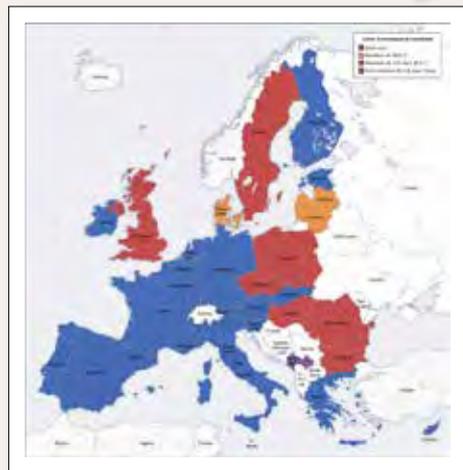
Une synthèse d'articles sur la situation de l'Europe. À pleurer et à trembler.



SPOILIATION GÉNÉRALISÉE À VENIR EN EUROPE ??



Dutch Finance Minister Jeroen Dijsselbloem, who heads the Eurogroup of euro zone finance ministers, tells Reuters that the bailout deal given to Cyprus last night could serve as a template for resolving future banking problems in Europe. The comments quickly sent the euro below its 200-day moving average to as low as \$1.2863 from \$1.2989 late Friday, according to EBS via CQG. The concern is that shareholders, bondholders and uninsured depositors, which suffered losses in the Cyprus deal, will feel that their investments in European banks are under threat in the event of future bank restructurings.



Source : dow jones

Traduction :

Le ministre des Finances hollandais Jeroen Dijsselbloem, qui dirige actuellement l'Eurogroupe des ministres des Finances de la zone euro a déclaré à Reuters que l'accord de prélèvement signé avec Chypre la nuit dernière pourrait servir de modèle pour résoudre les prochains problèmes bancaires en Europe.

Ce commentaire poussa immédiatement l'euro sous sa moyenne mobile des deux cent derniers jours à \$1.2863 contre \$1.2989 vendredi dernier, selon EBS via CQG.

Ces gens sont fous de faire de telles déclarations ! Qui, ayant le choix, va laisser un centime dans une banque européenne ?



Jeroen Dijsselbloem

Après Chypre, la Slovaquie ?

Un lecteur, après la lecture des dépêches du soir, nous communique son sentiment :

«On parle encore beaucoup de Chypre (en *post mortem*), maintenant du Luxembourg (je pense en écran de fumée) et, un peu moins, de la Slovaquie.

Et, justement, le FMI vient de publier un rapport sommaire sur ce pays : <http://www.imf.org/external/np/ms/2013/031813d.htm>

« **The three largest banks saw their ratio increase from 15.6 percent to 20.5 percent in the same period with about 1/3 of their corporate loans non-performing. Meanwhile these banks have repaid the bulk of their debt with foreign private creditors, while increasing reliance on the ECB.** »

Autrement dit, au passif bilantaire : un capital, une dette envers la BCE et des dépôts. Et à l'actif un portefeuille de crédits qui vaut, au mieux, 80% de son nominal. Bref le capital est virtuellement réduit à néant.



Banks need to be substantially recapitalized. Despite some past recapitalization, the deteriorating loan portfolio continues to erode bank capital. The transfer of assets to the BAMC is not a substitute for the need to increase capital (in cash) and actually could trigger upfront recapitalization. The recapitalization needs for the three largest banks is estimated at around €1 billion in 2013.

Vu la composition du bilan, ce sera le contribuable qui devra renflouer le navire en perdition. A moins que « *Mr Diesel Bomb* » ne sorte de son chapeau magique son « *template for future bank bail-outs* ».

Je penche pour une sauvegarde par le contribuable. La dette de la Slovaquie est de 45% de son PIB (20% lors de son entrée dans l'Euro en 2007). La *bad bank* créée en 2012 (BAMC) pourrait coûter 6,5 milliards, portant la dette à 70% environ. Le FMI voudrait >1 milliard de plus pour la recapitalisation, et hop, 75%... Cette dégradation justifiera des mesures « urgentes et structurelles » sur les pensions, la flexibilité des emplois,

les salaires publics, ouverture de l'économie aux investissements capitalistiques, ventes d'entreprises publiques etc., domaines où la Slovaquie ne veut pas suivre strictement le dogme en vigueur. Et que le pays vient de tourner le dos à un gouvernement politiquement « ami » du FMI, mais corrompu, pour porter au pouvoir une technicienne qui ose prétendre que « *La Slovaquie ne peut se permettre de voir la récession se poursuivre et le chômage augmenter. Il est devenu clair que les coupes dans les dépenses ne vont pas relancer la croissance. Cette politique d'austérité est un remède moyenâgeux* ». Autrement dit, si j'étais un esprit chagrin, je suspecterais que « certains » ne veulent surtout pas lui laisser une chance d'essayer une autre voie.

Finalement, Olivier Delamarche est un optimiste béat !

Philippe A.

PS. Pour eux qui ne voient pas bien qui est Olivier Delamarche : <http://www.youtube.com/watch?v=0AK99-OTZPM&feature=youtu.be>

LES TÉTRADRACHMES SYRO-PHÉNICIENS

Je recommande depuis pratiquement le début de ma carrière professionnelle à tous ceux qui veulent bien m'écouter de se spécialiser dans une série numismatique adaptée à leurs goûts et à leurs moyens, et je persiste et signe.

Le fait d'étudier les tétradrachmes syro-phéniciens TSP depuis trente ans, d'avoir écrit le livre de référence pour la période 215/217, de connaître donc tous les collectionneurs, d'être très patient... va permettre à cgb de mettre en ligne dans la boutique provinciale un choix de tétradrachmes syro-phéniciens exceptionnel !

La plus importante collection publique de cette série est celle du Cabinet des Médailles de Paris qui bénéficie non seulement d'un Fonds Général (toutes les monnaies entrées avant Mionnet) très riche mais encore des apports inestimables d'Henri Seyrig, tant par sa collection que par les flux qu'il a dirigé vers Paris ainsi que des cent quatorze monnaies de la Collection Chandon de Briailles soit approximativement mille deux cent monnaies.

Si toutes les promesses qui nous ont été faites sont tenues, nous pourrions



presque offrir cette année une variété de types d'une importance comparable.

Nous constituerons ainsi dans la boutique provinciales puis dans les archives le socle de toute collection vraiment appréciée du public : des références de prix sérieuses et un catalogue en ligne fiable et bien illustré. Nous allons aussi pouvoir présenter des exemplaires de référence, qu'ils aient illustré le Prieur ou le RPC mais aussi les chiffres de raretés à



SUR

LA BOUTIQUE PROVINCIALES

jour puisque la base de données, partie lors de la rédaction du Prieur à douze mille images, dépasse maintenant les trente mille.

Certaines monnaies sont toujours uniques, d'autres, qui étaient connues à quatre-vingts exemplaires sont maintenant répertoriées à plus de trois cents.

L'intérêt des TSP tient à cette précision du pointage : aucune série monétaire spécialisée ne bénéficie (hors USA) d'un pointage photographique de rareté à la hauteur de trente mille exemplaires ; on sait avec une parfaite précision com-

bien d'exemplaires sont répertoriés pour chaque type et variante, chaque exemplaire a un numéro d'identification propre, on sait ce qui est en musée ou non : aucune incertitude.

Sur un plan esthétique, le collectionneur de monnaies romaines découvrira des portraits monétaires romains réalisés par des artistes de culture grecque et pourra faire la différence avec les tâcherons de l'atelier de Rome, gravant du coin de denier à la chaîne...

Michel PRIEUR



NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans grade: 25 USD*

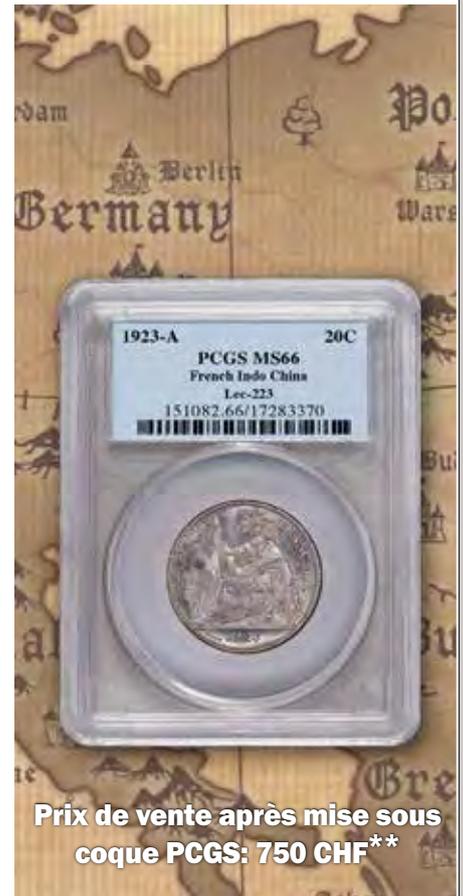
Faites-les grader par PCGS, à Paris.

- Professional Coin Grading Service:
- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
 - Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
 - Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.



Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

LES LIAISONS AVEC L'EURO



Je reçois ce jour un courriel collectif de Yann Bayle de la Bassinière qui rappelle avec raison quelques règles de bon français. Je reproduis donc son courriel :

Bonjour Madame, Monsieur,

Que ce soit Mme et M. « Tout le monde », les journalistes, les présentateurs TV, les publicitaires, les prof., les politiques, les diplômés en tous genres, etc., etc.

VOICI LA RÈGLE officielle, (<http://leconjugueur.lefigaro.fr/>) au cas où vous ne seriez pas très sûr... !

Les euros et les nombres



Désormais, l'euro a remplacé les monnaies nationales de certains pays en Europe. L'euro est subdivisé en 100 cents. On dit également « eurocent » pour bien faire la différence avec le « cent » du dollar. Beaucoup plus couramment, en France, on dit tout simplement « centime » ou « centime d'euro ».

En ce qui concerne l'emploi de la majuscule, les mots « euro » et « cent » se comportent comme des noms communs ordinaires. Ils ne prennent une majuscule que s'ils sont en début de phrase. Attention, cette règle n'est pas valable dans tous les pays. En Allemagne, par exemple, euro s'écrit toujours avec une majuscule : Euro.

Au pluriel, « euro » et « cent » sont soumis aux règles de la grammaire française. S'ils varient en nombre, on leur ajoute un s : un euro, deux euros, cent euros et trois cents... On notera cependant que sur les billets de banque, euro ne prend pas de s car les règles d'accord du pluriel des pays où circulent les

pièces et les billets ne sont pas toujours les mêmes qu'en français.

L'euro et les liaisons

Attention à bien prononcer les liaisons avec les euros. Si avec les francs, on pouvait se permettre d'ignorer les règles d'écriture des nombres, avec l'euro, ça ne passe plus !

Avec 80 ou 200, pas de problème, on écrit quatre-vingts euros et on prononce « quatre-vingts-z-euros ». De même, on dira « deux cents-z-euros ».

Par contre, avec 20 et 100, il n'y a pas de s à la fin du nombre car il n'est pas multiplié. À ce moment, on prononce « vingt-t-euros » et « cent-t-euros » et surtout pas de son z.

Comme pour 1100,-€ qui s'écrit mille-cent-T-euros.

Note : dans la pratique, on constate que par doute, la plupart des gens ne font plus la liaison, par peur de faire la faute ou par ignorance...

Mais ce n'est pas une raison pour les imiter !

Cordialement,
Yann BAYLE



MONNAIES ROYALES INÉDITES

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de références, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

DEMI-ÉCU DIT « AU BANDEAU » FRAPPÉ EN 1763 À PAU

Monsieur Rudy Coquet nous a aimablement signalé un demi-écu dit « au bandeau » frappé en 1763 à Pau absent des ouvrages de référence.

Frédéric Droulers, dans les différentes éditions de son Répertoire, signale bien cette monnaie, frappée à 4.403 exemplaires, mais non retrouvée.

D'après nos recherches aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (Pau), le registre des délivrances de cette année n'est pas conservé. En revanche, ce centre d'archives départementales conserve sous la cote B-4302 un document intéressant relatif « aux essais généraux d'or et d'argent », c'est-à-dire concernant le jugement des boîtes de l'année 1763. Nous y apprenons que durant cette année, l'atelier de Pau a frappé des doubles et des louis d'or, des écus et des demi-écus d'argent. Les espèces d'argent ont été délivrées entre le 29 janvier et le 31 décembre 1763.

Pour les demi-écus, seuls deux exemplaires ont été mis en boîte et il en a été monnayé 265 marcs 2 onces 18 deniers (64,943kg), donnant une production d'environ 4.404,71 exemplaires. Compte tenu du fait que les maîtres « chatouillaient » le remède, ce chiffre est de toute évidence légèrement inférieur à la réalité. La pesée



des deux deniers de boîte indique en effet que ces demi-écus, bien qu'étant dans les remèdes, présentaient un poids inférieur au poids théorique de « 18 grains 50/83 ». La pesée de quatre exemplaires récupérés en 1764 dans la circulation - « deniers courants » - a montré qu'ils pesaient 18 grains de moins que le poids théorique. En retenant que le directeur de la Monnaie de Pau ait pu « chatouiller le remède » de 18 grains, nous aurions une production de 4422 exemplaires. Peu importe ce faible écart, cette production demeure modeste et explique que cette monnaie n'avait pas encore été retrouvée. Elle ne fut d'ailleurs frappée qu'à l'aide de trois carrés de droit et deux carrés de revers : « trois testes et deux escusons pour les demis écus ». L'ensemble des carrés de Pau de l'année 1763 furent détruits le 30 janvier 1764 par un forgeron du nom de Latriille. Cette destruction des carrés donna lieu au procès-verbal suivant :

« L'an mil sept cens soixante quatre, et le trentième du mois de janvier à huit heures du matin, nous, Joseph de Casaucan Goes et Jacques de Lafargue, conseillers et commissaires à ce députés, sommes transportés dans ledit hostel de la Monnoye et chambre de délivrance, avec le sieur Daubout, substitut du procureur général du roy et Guyon, greffier, procédez par un huissier, et ledit sieur Daubout ayant ouvert l'armoire où étoient déposés les quarrés, nous les avons fait compter en notre présence, et pareil nombre de cent soixante dix quarrés qui y avoit été renfermés si est trouvé, de suite nous les avons fait porter dans la forge de ladite Monnoye, où ils ont été mis au feu, en notre présence, les uns après les autres par le nommé Latriille, forgeron, et à mesure qu'ils étoient assés chauds pour les battre, il les a pris de même, et batus sur un enclume, jusqu'à ce que lesdites testes et escusons ont été entièrement biffés et dans c'est état, ils ont tous été remis à Duchesne, juge-garde, de quoy et de ce dessus, nous avons dressé la présente procédure ».

Il ne reste plus qu'à retrouver le demi-écu dit « au bandeau » frappé en 1764, pour que tous les millésimes béarnais de cette série, frappée entre 1741 et 1770, soient retrouvés.

LE DEMI-ÉCU DIT « À LA MÈCHE LONGUE » DE NAVARRE FRAPPÉ EN 1660 À SAINT-PALAIS

Christian Charlet vient de publier dans la *Revue Numismatique* de 2012 un remarquable article consacré aux émissions royales de Navarre et de Béarn entre 1610 et 1662. Depuis sa parution, Monsieur Samuel Brunet nous a aimablement signalé un demi-écu « à la mèche longue » de Navarre frappé en 1660 à Saint-Palais absent de cette étude et des différents ouvrages de référence (13,35g, 32mm). Ces demi-écus n'étaient connus que pour les millésimes 1652 à 1659, 1661 et 1662. Cet exemplaire montre que la frappe se fit sans discontinuer de 1652 à 1662. Les archives monétaires locales de cette période font malheureusement cruellement défaut et les archives de la Cour des monnaies de Paris ne sont pas d'un grand secours car les comptes des trois ateliers de Morlaàs, Pau et Saint-Palais étaient alors

contrôlés par le Parlement de Navarre établi à Pau. Les pointages des exemplaires retrou-

vés restent souvent le seul moyen d'avoir une idée de production de ces ateliers.



SITE DUPRÉ :

Depuis le 17 décembre 2012, plusieurs modifications ont été introduites sur le site Dupré, un certain nombre d'entre elles sont transparentes pour l'ensemble des utilisateurs – contributeurs du site :

- la systématisation de certaines questions lors des diagnostics comme par exemple la question des hybrides pour les UN DECIME et CINQ CENTIMES ;
- la création d'un certain nombre de variantes ou de variétés découvertes depuis la parution du FRANC IX ;
- l'extension des recherches aux numéros de paires de coins ou des monnaies.

Bref, des facilités « anodines » destinées à compléter les scripts et à tenir compte des informations les plus récentes.

Par ailleurs, de grosses modifications ont été apportées à l'attention directe des contributeurs. Ces modifications portent sur l'obligation de créer désormais un « compte contributeurs » et de s'identifier pour insérer une monnaie.

La discrétion : une demande récurrente des collectionneurs...

Ce qui peut paraître un frein, dans un premier temps, était rendu nécessaire pour, en fait, enrichir le site de services complètement dédiés aux contributeurs. En effet, jusqu'à présent, un contributeur pouvait accéder à l'ensemble des monnaies qu'il a soumis au site via le lien « contributeur ».

Cet espace permettait au contributeur de retrouver ses monnaies et toutes celles des

autres. Soyons honnêtes, tous les collectionneurs ne sont pas adeptes de ce genre de publicité et ce projet ne peut réellement aboutir à des résultats intéressants que si l'on se donne la peine qu'un maximum de contributeurs, même les plus discrets, puissent participer.

Désormais, pour soumettre une monnaie, un compte doit être créé au préalable :



Bienvenue dans la partie Identification

Introduction

Vous allez ici pouvoir accéder à l'ensemble des monnaies connues. Pour chaque valeur faciale, vous allez pouvoir accéder aux types connus. Pour chaque type connu vous pourrez voir les variantes existantes. Et encore plus précis, pour chaque variante, vous aurez accès aux coins enregistrés dans notre base ainsi qu'aux photos des monnaies.

Afin d'obtenir la base de recensement la plus exhaustive, n'hésitez pas à soumettre votre exemplaire. Un système expert par valeur faciale permet de diagnostiquer précisément la variante et la paire de coins. Pour démarrer, cliquez dans le menu de droite, la valeur faciale qui vous intéresse.

5 francs
2 décimes
1 décime
5 centimes
3 centimes
1 centime
Contributeurs
Espace Collectionneur

DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS POUR LES CONTRIBUTEURS !!!

Les informations requises sont limitées :



À ce stade, le contributeur est libre de donner nom et prénom, l'un des deux ou un pseudo, l'e-mail est obligatoire et reste confidentiel tout comme le mot de passe, le copyright est au choix, bien évidemment.

Un espace confidentiel dédié...

La création du compte donne un accès exclusif et réservé à la liste des monnaies entrées par le contributeur sur le même format que l'ancien espace contributeur. De nouveaux champs apparaissent comme les données du compte, la date de dernière modification et l'indication « dans ma collection » (Oui / Non). Un menu, en haut à droite donne accès à de nouvelles fonctionnalités, détaillées plus loin.

Déconnexion

Modifier mon compte

Catalogue de ma collection

Espace Collectionneur

Nom: Prénom:

email/login: Mot de passe:

Copyright:

Monnaies classées & validées par un modérateur: 31

Type	N°	Variante	Date de collection	Date modifiée	Monnaie
F100	06	A4 F 6 g3/49	04	4 janvier 2012	01
F100	11	A4 g3/49 à A 53/50	04	8 mai 2012	01
F115	09	AN 5 petit E	04	19 novembre 2011	01
F115	08	AN 5 BB	04	7 mai 2012	01
F115	11	AN 5 I	04	4 janvier 2012	01
F115	14	AN 5 II	04	7 mai 2012	01
F116	08	AN 5 R/T 2mg/1mm/1d	04	21 décembre 2011	01
F116	17	AN 5 W	04	8 mai 2012	01
F116	20	AN 5/5 A Coq/Corne	04	19 novembre 2011	01
F116	28	AN 5/5 A Coq/Corne	04	8 mai 2012	01
F116	32	AN 5/5 A/B Coq/Vase	04	8 mai 2012	01
F116	35	AN 5/5 D	04	8 mai 2012	01
F116	47	AN 5/5 A/B Coq/Vase	04	20 décembre 2011	01
F116	47	AN 5/5 A/B Coq/Vase	04	8 mai 2012	01
F116	83	AN 5/5 B/A 2mg/1mm/1d	04	20 avril 2012	01
F116	88	AN 5/5 W/A Coq/Corne	04	22 mai 2012	01

Le contributeur a alors un accès spécifique à ses monnaies sur lesquelles il peut :

- Modifier les données :



Le lien permet d'inclure un commentaire tout à fait privé et indépendant du commentaire contributeur saisi lors de la soumission de la monnaie et du commentaire du modérateur, modifiable à tout moment. Il permet également de mettre à jour l'information d'autorisation de publication de la photo sur la partie publique et de modifier également s'il s'agit d'une monnaie personnelle ou pas et de mettre à jour cette information au gré des échanges et ventes éventuelles.

MAIS QUE S'EST-IL RÉELLEMENT PASSÉ

• Éditer une fiche monnaie au format pdf :



Cette fiche reprend l'ensemble des informations de diagnostic, de classement, les commentaires et intègre un flash-code permettant via le média adéquat l'accès direct à la monnaie en partie publique. Ce flash-code est unique, c'est la carte d'identité de la monnaie. Outre le fait de disposer, pour les adeptes, d'un format papier de leur dia-



gnostic, c'est une véritable fiche d'identité de la monnaie qui est proposée là, intégrant l'ensemble des points de contrôle, l'identification (lorsqu'elle est certaine) et l'image de la monnaie.

En retournant sur l'espace collectionneur, le contributeur peut également faire l'édition de son catalogue de monnaies au format pdf. Ce dernier ne reprend que les monnaies portant l'indication « Oui » dans le champ « Dans ma collection ». Outre les photos de la monnaie il reprend le flash-code et l'identification principale de la monnaie.



Conçu comme un mini gestionnaire de collection

Cet espace est conçu comme un mini gestionnaire de collection, il permet surtout d'éditer et d'avoir accès à la carte d'identité de chacune de ses monnaies. Parallèlement, ces informations ne sont disponibles que pour le contributeur qui peut décider ou pas de la publication de la photo de sa monnaie et qui décide lui-même de l'affichage de son identité ou d'un pseudo dans la partie publique.

Le devenir des monnaies déjà entrées ?

Rien n'est perdu ! Les contributeurs qui ont utilisé une adresse mail pour soumettre leur monnaie peuvent dès à présent créer leur compte, le rattachement de leur monnaie se fait automatiquement via l'e-mail. Ils sont ensuite

libres de changer l'affichage nom, prénom, copy-



IL Y A DEUX SIÈCLES, DUPRÉ ÉTANT GRAVEUR GÉNÉRAL ?

Quelques rappels sommaires :

Rappelons que la vocation première du site Dupré est bien de répertorier l'ensemble des paires de coins utilisées à l'époque, de les mettre en rapport par la suite afin de disposer d'un outil d'identification fiable et d'une connaissance aussi exhaustive que possible de la production monétaire de l'époque. Le site d'identification est indissociable du site ARCHIVES pour lequel les transcriptions se poursuivent.

Rappelons également que le site Dupré peut permettre d'identifier une monnaie sous réserve d'un rapprochement avec une paire de coins déjà en base et identifiée par un exemplaire indiscutable. De même une monnaie soumise donnant naissance à une nouvelle paire de coins est toujours sujette à caution et peut-être ultérieurement

reclassée par un modérateur. La base de données est encore trop jeune pour certifier à coup sûr toutes les monnaies soumises et un grand nombre d'entre elles restent en *inclassables* en attendant patiemment leur petite sœur.

Les modérateurs font à la fois un travail de validation et de re-balayage régulier de la base. Lors de ces révisions, les paires de coins sont comparées entre elles, certaines peuvent être refondues, des monnaies peuvent être reclassées une ou plusieurs fois. En bref, le classement d'une monnaie dans une paire de coins peut tout à fait ne pas être définitif. Via le compte collectionneur, le contributeur a en permanence accès à ses monnaies et aux mises à jour effectuées.

La base Dupré compte aujourd'hui pas loin de 4200 monnaies répertoriées... Mais ce n'est qu'une infime partie de ce qui reste « à trouver »... Les contributions sont libres, gratuites, à discrétion et très attendues !



right, la modification se propage automatiquement à l'ensemble de leurs monnaies.

ATTENTION, désormais, pour soumettre une monnaie, il est indispensable de s'identifier. L'avantage c'est que nom, prénom, copyright sont reportés des paramètres du compte directement dans la fiche monnaies, ce qui permet d'uniformiser ces données.

L'ancienne partie contributeur est désormais inactive, elle se transformera en terme en podium des contributeurs de même qu'il existe un podium de la collection idéale, sans toutefois renvoyer vers les monnaies.

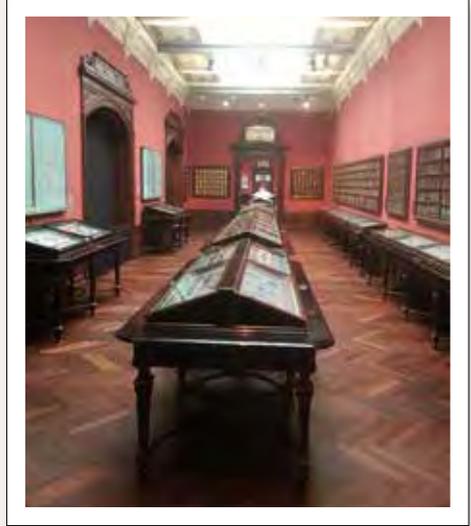


LONDRES, VIENNE

Pour les besoins de ma thèse, je suis souvent amené à visiter des musées pour aller y photographier des exemplaires qui n'ont pas encore été numérisés. J'ai récemment travaillé à Londres, au *British Museum* et à Vienne, au *Kunsthistorisches Museum*. Tous deux ont des fonds numismatiques importants et de qualité. Vienne est vraisemblablement le fonds le plus fourni du monde pour la période du III^e et du IV^e siècle, en grande partie grâce aux

collections du début du XX^e siècle tandis que Londres est partagé entre les collections anciennes et les trouvailles récentes dues, pour la plupart, au *Treasure Act*.

Dans les deux cas, les cabinets numismatiques sont intégrés à de grands musées : une salle consacrée uniquement à la numismatique au *British Museum*, au premier étage, à côté des collections romaines et trois salles au *Kunsthistorisches Museum* au deuxième étage. Pour rappel, le seul musée numismatique à Paris est celui du Cabinet des Monnaies et Médailles et il dépend de la Bibliothèque Nationale de France et non du Louvre.



l'occasion au public d'avoir des monnaies dans les mains. J'ai ainsi manipulé un tétradrachme d'Athènes et des *pounds* du début du XX^e siècle. Cette approche originale fait mouche. De nombreux visiteurs, curieux, se mettent à manipuler les monnaies et de ce fait commencent à s'approprier une partie de leur histoire. Les questions sont nombreuses et pertinentes. Élément très rassurant pour l'avenir, les enfants sont subjugués par l'atelier. Ce modèle d'appropriation temporaire des objets du musée est tout à fait



À Londres, la salle retrace l'histoire de la monnaie en partant des pré-monnaies en coquillage jusqu'au téléphone portable. Les explications pertinentes sont données sur chaque vitrine et permettent aux visiteurs d'avoir une première approche de la numismatique. Un trésor de *solidi* est exposé avec son contenant et des outils de frappe sont présentés. La grande attraction reste la communication de monnaies. À certaines heures, et comme dans un certain nombre de salles, un employé du musée donne

LONDRES, VIENNE

bienvu en ces temps où l'on cherche à retirer l'objet du public en le sacralisant derrière des vitrines.

Le Cabinet des médailles se trouve un peu plus loin au fond d'une petite salle consacrée aux banqueroutes et aux crises financières dans l'histoire britannique. Les Anglais ont beaucoup d'humour et ont déjà intégré la crise de 2008 à l'histoire de leur pays. Une photo d'une file d'attente devant la *Northern Bank* (banque en faillite depuis nationalisée) est exposée à côté de billets de la banque de Law et d'un château de cartes où les cartes sont des billets de 20£. L'accès au Cabinet des médailles se trouve derrière une porte blindée où l'accès ne se fait que sur rendez-vous.

Au *Kunsthistorisches Museum* de Vienne, il faut monter deux étages de ce magnifique bâtiment pour rejoindre le musée des monnaies. L'espace n'est pas intégré au reste du musée comme c'est le cas à Londres mais il est conséquent. La muséographie retrace l'histoire de la monnaie des Habsbourg dans la première salle, puis l'histoire de la monnaie ancienne et médiévale dans la deuxième salle et les monnaies plus récentes dans la troisième salle. Avant d'entrer dans cette galerie, plusieurs trésors avec leurs contenants sont présentés, sorte d'invitation au voyage numismatique. Je passe assez rapidement la salle des monnaies autrichiennes pour m'attarder sur les monnaies antiques. Les monnaies sont présentées chronologiquement permettant de voir les variations de diamètre dues aux différentes réformes monétaires. Des cartes accom-



pagent ce voyage et permettent de localiser les ateliers de l'empire romain. Les monnaies provinciales, grecques et celtiques ne sont pas en reste et c'est la première fois que je vois une organisation sensée des différents monnayages. L'instant clé reste les explications sur le vocabulaire contemporain des monnaies. D'où viennent le sou, le franc, le shilling, le mark ou

la drachme ? Les réponses sont données à partir des monnaies qui retracent l'évolution qui amène le *solidus* à devenir un sou. Il est intéressant de voir comment les conservateurs dans les musées étrangers tentent d'intégrer la monnaie dans l'Histoire. Souvent traitée comme un objet de curiosité et sans contexte historique, la monnaie perd son sens. Ces excursions à Londres et à Vienne m'ont prouvé qu'il était possible d'intéresser le grand public à la monnaie et encore plus de lui permettre de s'approprier son histoire.

Alexis-Michel SCHMITT-CADET



MONNAIES ALTERNATIVES...

L'histoire de cet article commence par une émission de France-Inter que vous pouvez écouter

Elle a suscité l'intérêt de l'un de nos lecteurs qui nous en fait un compte rendu et commente les différents sujets monétaires qu'elle aborde et surtout l'actualité du bitcoin, la monnaie alternative décentralisée et anonyme. Laissons la parole à Philippe A.



France inter consacrait récemment une émission à « La fin de la monnaie unique : les nouvelles devises ».

L'idée de voir l'Euro remplacé, que dis-je chassé, par ces monnaies alternatives

vous tente peut-être, peut-être pas, mais ne manquera pas de rappeler à votre souvenir l'adage qui dit que « La mauvaise monnaie chasse la bonne ». Qui n'a jamais entendu cette expression ? On l'appelle, dans une double confusion, la loi de Gresham.

Double confusion car ce n'est pas une loi mais une observation empirique et car c'est Nicolas Oresme (*De origine, natura, jure et mutationibus monetarum* (1366) « les mutations monétaires détruisent la raison d'être de l'outil d'échange: une valeur constante en laquelle on peut se fier ») qui la formula en premier, deux siècles avant Gresham.

Encore faut-il se mettre d'accord sur ce qu'est une bonne ou une mauvaise monnaie, et même sur ce qu'est une monnaie. Donc, avant d'en venir à cette émission, quelques considérations de base :

La monnaie est un instrument, une convention si on veut, qui remplit trois rôles : elle sert de support aux échanges, d'unité de compte et de réserve de valeur.

Évident, certes. Mais pour servir de support aux échanges, cet instrument doit être standardisé (sinon, comment en évaluer la valeur ?), il doit être fongible et divisible, doit être transportable (*les roues de pierre*

polynésiennes n'ont eu qu'un succès mitigé), durable et surtout reconnu et accepté.



Mais quelle est donc la qualité qui sépare la bonne de la mauvaise monnaie ?

Quel que soit le système retenu, c'est la confiance qu'on peut lui accorder qui fait la différence. Ou plus exactement que l'on peut accorder au support de la chose monétaire. Les plumes colorées utilisées jadis par les méso-américains se basaient sur l'observation de la rareté relative des oiseaux fournissant la matière dont était faite cette monnaie.

Le sel, dans les économies de subsistance, fondait sa valeur sur son utilité universelle.

BITCOINS...

L'or, omniprésent dans l'histoire humaine, sur l'observation faite de la rareté relative du métal, de ses propriétés physiques remarquables et de l'attrait qu'il semble exercer naturellement.

Et la monnaie scripturale ou fiduciaire sur la force de la promesse de celui qui l'émet. Tout est finalement une question de préférence pour une classe d'actif ou une autre ou pour un niveau de liquidité plus ou moins élevé.

Ces préférences sont aussi influencées par l'acteur le plus intéressé à la chose : la puissance publique. Cette puissance publique qui d'une part est garante du bon ordre des choses, d'autre part ne manque pas de prélever un seigneurage. Le seigneurage, c'est la plus-value qu'apporte la sanction publique à la valeur de la monnaie. Ou encore la différence entre ce que vaut le support et l'instrument monétaire.

Ce qui de tout temps conduisit les états à diminuer (que ce soit par réduction du poids, rognage, réduction du titre métallique, circulation forcée des espèces papiers et qui sait, bientôt, obligation de paiement exclusivement électronique) la qualité intrinsèque de la monnaie afin de maximiser leur seigneurage tout en augmentant le degré

de régulation de la chose monétaire. Juste retour des choses, les acteurs économiques tendent à moduler leur comportement de consommateurs de monnaie sur base de l'évolution de la valeur intrinsèque de celle-ci (généralement en privilégiant le rôle de support des échanges par rapport à celui de réserve de valeur) et de la probité et fiabilité de l'autorité émettrice.



L'instabilité politique ou économique nuit profondément à la perception que l'on peut avoir d'un instrument monétaire fiduciaire.

Ce qui en amène certains à se poser des questions sur celles que nous utilisons aujourd'hui, Euro, Dollar ou Yen.

Revenons à l'émission. Elle parle un peu des monnaies qu'elle qualifie d'alternatives

et surtout des Bitcoins, système qui semble mettre l'eau à la bouche du présentateur.

Passons en vitesse sur les monnaies alternatives, vocables sous lequel ils reprennent les monnaies fondantes, les monnaies complémentaires et des supports d'échange non monétaire comme les *miles* aériens.

Leur fonction est finalement de palier aux insuffisances du système monétaire officiel, en particulier par amélioration de sa fluidité.

Reste donc le plat de résistance, le Bitcoin. Bitcoin est avant tout une démonstration technologique. La monnaie est créée par du temps machine, par un protocole d'échange « *peer to peer* ». Le système est conçu pour augmenter graduellement mais de manière décroissante le nombre d'unités en circulation. Le nombre total est prévu pour plafonner à 21 millions d'unités vers 2140.

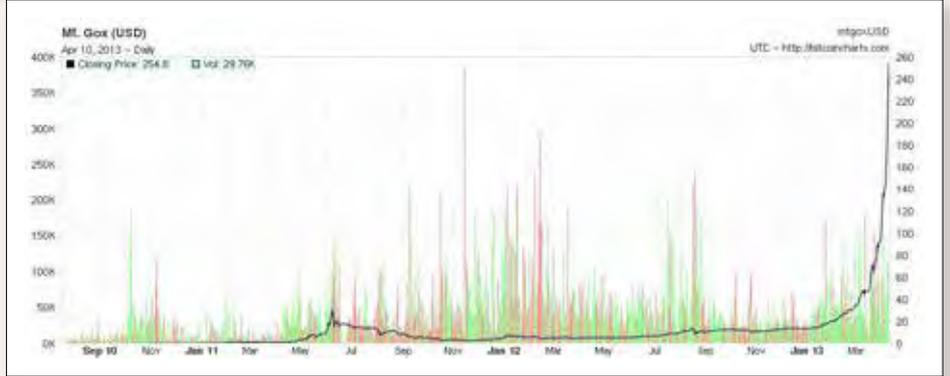
Les unités peuvent être échangées contre de la monnaie, utilisées pour payer, transférées. Unité de compte et moyen de paiement, mais également réserve de valeur puisque l'on peut les acheter et les conserver.

Pourquoi parle-t-on tellement de ces Bitcoins récemment ?

BULBES DE TULIPES...

En premier lieu parce que le système est entièrement virtuel et parle à toute une génération née smartphone en main. Facile d'accès, à portée de main. Ensuite parce qu'il fait l'impasse des intervenants naturels des marchés monétaires et de crédit : banques, banques centrales et états.

Or il est difficile aujourd'hui de ne pas avoir un brin de révolte par rapport à ce qui se passe depuis 2008. Encore parce qu'il est basé sur l'anonymat. Mais surtout, l'esprit humain étant ce qu'il est, parce qu'il fait rêver. Le graphique du cours du bitcoin (source : zerohedge) est très parlant :



Diable ! On n'a pas vu de meilleur rendement depuis celui du bulbe de tulipe au début de l'année 1637 !

Ce que l'émission ne dit pas, ou très peu, c'est que chacun de ces attrait à son miroir quelque peu inquiétant : Il est entièrement virtuel. Bien. Donc vulnérable à une perturbation majeure du réseau électrique ou d'internet ou encore d'une perturbation électromagnétique. Il n'est également que peu accepté en tant que moyen de paiement.

Il fait l'impasse sur les intervenants traditionnels. Mais qui sont alors les contreparties ? Un réseau *peer-to-peer* et surtout les

intermédiaires permettant la transmission, l'entrée et la sortie du système. N'existe-t-il pas un risque de défaut de ceux-ci, d'impossibilité d'utiliser les unités ou de sortir du système au moment souhaité ?

La quantité est limitée. D'une part, ceci évoque une monnaie d'essence déflationniste, moins portable encore que le bon vieil étalon or. D'autre part, qui garantit à jamais cette limite ? Qui pourrait la garantir ? Il répond à un sentiment de révolte et semble un moyen de stockage de valeur qui ne profite pas à ceux qui sont la source de notre irritation.

Il faudrait y réfléchir à deux fois. Le prix, fixé sur un marché étroit, pourrait être otage

de certains mécanismes des plus opaques. L'émission parle brièvement du *silk road*, la route de la Soie, lien avec le marché noir. Mais au-delà, en tant que réserve de valeur, ceci vaut-il intrinsèquement mieux que des plumes de perroquet ? Qu'est-ce qui garantit une préservation de la valeur ?

Dans les faits, l'offre et la demande. Mais ce marché est-il parfait et rationnel ? Un second regard au graphique ci-dessus devrait vous convaincre du contraire. L'anonymat a comme contrepartie le caractère définitif des transactions. Il n'est possible de revenir ni sur une erreur ni sur une éventuelle fraude.

Reste la hausse récente. Ma comparaison avec 1637 n'est pas innocente. L'Europe sortait à peine d'une période de guerre qui

ET BULLES SPÉCULATIVES

avait vu les monnaies s'affaiblir. De 1634 à 1637, il se développe aux Pays-Bas un marché des *futures*, doté de bien des attributs de la finance moderne. Il est centré sur un bien aujourd'hui commun mais qui excite alors l'imagination : le bulbe de tulipe.



Les plus rares vaudront à un moment 2500 florins, ce qui doit correspondre à un demi million d'euro d'aujourd'hui. L'intervention du parlement néerlandais stoppa net le mouvement.

Début mars 1637, le prix de la tulipe avait baissé de 99,99%.

Au moment même où j'écris ces lignes, le cours du bitcoin vient de baisser de 40% en quelques heures. Ou plutôt 50%. Comme le

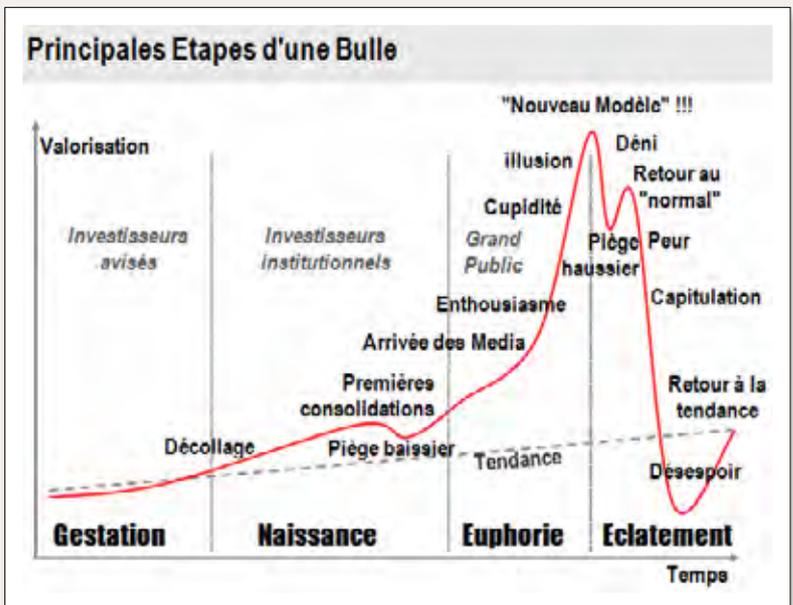
marché est totalement indépendant, il n'a aucun mécanisme de régulation de la volatilité. [Cliquez pour l'actualité du bitcoin.](#)

Pour le moment, le Bitcoin est et reste une expérience. Comme moyen de paiement, il est imparfait. Comme réserve de valeur, potentiellement dangereux et sans garantie de parfaite liquidité. Reste la spéculation, domaine à réserver à un public averti.

L'émission mérite pourtant d'être écoutée, elle n'est pas sans intérêt, en particulier la partie sur les systèmes d'échanges locaux.

Mais un peu de recul est à conseiller. Et pour ce qui est des monnaies fondantes, rapidement qualifiée d'utopie monétaire par le présentateur, elles auraient, je crois, amplement mérité un peu plus de travail, le cas échéant au détriment des Bitcoins...

Philippe A.



SANS COMMENTAIRES

Bonjour M. Prieur,
Je suis une fidèle lectrice du bulletin cgb, et j'ai confiance dans votre jugement.

Je ne suis pas très acheteur de pièces sur internet entre particuliers mais j'avoue être tentée par cette offre (et par une petite virée sur le bassin !) :-)

http://www.leboncoin.fr/collection/449792531.htm?ca=2_s

Outre le prix de cette très belle pièce (la personne a probablement besoin de liquidités rapidement), je

suis un peu étonnée par l'aspect de la capsule.

Ma question est : comment se protéger en cas de faux ? Est-ce au vendeur de la faire expertiser ? A moi ?

Merci d'avance pour vos précieux conseils.

Je vais répondre à votre question à la manière socratique.

Je vais : vous poser des questions dont la réponse sera obligée, ce qui fait que je peux rédiger l'échange tout seul.



Prix: 1 100 €

Ville : Arcachon

Code postal : 33120

Description :

vend 1 pièce de 50 pesos en excellent état sous capsule
poids de la pièce 31,6 gr
or 900/1000
à venir chercher sur place

SANS COMMENTAIRES

Notons d'abord les indications :

Prix : 1 100€

Ville : Arcachon

Code postal : 33120

Description :

vend 1 pièce de 50 pesos en excellent état sous capsule

poids de la pièce 31,6gr

or 900/1000

à venir chercher sur place

Question

Combien pèse une pièce de 50 pesos ?

Réponse

http://www.cgb.fr/mexique-50-pesos-or-aigle-du-mexique-1921-mexico,fwo_289546,a.html soit 41,65 grammes.

Question

Combien vaut aujourd'hui le contenu métallique or d'une pièce de 50 Pesos ?

Réponse

41,65 grammes x le titre de 900/1000 : 37,50 grammes d'or fin
37,50 grammes d'or x la valeur du gramme d'or en cette seconde (40,01 euros) soit 1502 euros

Question

Pourquoi à venir chercher sur place ?



Réponse

Parce que le vendeur va demander à être payé en espèces

Question

Pourquoi va-t-il demander à être payé en espèces ?

Réponse

Pour que cela ne laisse aucune trace

Question

Comment fait le vendeur pour vendre, sans mentir, une pièce qui devrait être en or et peser 41,65 grammes ?

Sachant qu'elle pèse (il l'écrit) 31,60 grammes et est de 900/1000 d'or ?

Réponse

Parce que sa pièce de cuivre est plaquée en or 900/1000. Oui, il a oublié de préciser que la pièce n'était que plaquée... un regrettable oubli, mais qui ne fait jamais d'erreur lui lance la première pierre...

Question

Comment fait un vendeur pour vendre 1100 euros une pièce dont le simple contenu d'or (donc reçu par le vendeur en fondant la pièce) est de 1502 euros ?

Réponse

Très simple, la pièce est en plaqué or.

Avez-vous toujours envie d'aller faire un tour à Arcachon ?

Je vous fais remarquer en final que vous n'aviez absolument pas besoin de moi pour décider quoi faire, tout est dans l'annonce que vous avez lue, le vendeur vend une fausse pièce et s'il y a des gens pour payer un faux en cuivre 1100 euros, annoncé comme tel (31,60 grammes) c'est leur droit le plus strict et ce n'est en aucun cas punissable.

Juridiquement imparable, le vendeur ne ment pas sauf par omissions.

Michel PRIEUR

LES ESSAIS EN VIROLE PLEINE

La frappe avec virole a été abandonnée au cours de l'an 4 pour notamment des raisons de lenteur. Malgré cela, les qualités indéniables résultantes de l'emploi de la virole, ont poussé l'Administration des Monnaies à investiguer des améliorations techniques du procédé de frappe en virole par balancier. À ce titre, on trouve au-delà de l'an 4 dans le registre de Dupré des livraisons de coins avec virole :

- AN 5 à Paris, le 13 pluviôse (01/02/1797) : 2 paires
- An 6 à Paris, le 8 frimaire (28/11/1797) : 1 paire
- An 7 à Paris, le 11 brumaire (01/11/1798) : 1 paire
- An 10 à Paris, consigné le 23 fructidor (10/09/1802) mais livré le 10 messidor précédent : 2 paires

Il n'est pas étonnant que tous les coins soient associés à Paris car ils sont destinés à des tests et n'ont pas vocation à aboutir à des délivrances.

À ce jour nous avons retrouvé trace des 2 paires de coins de l'an 5.

La première paire correspond à l'exemplaire détenu par le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de France :



© <http://www.cgb.fr> © <http://gallica.bnf.fr/>

La deuxième paire correspond à l'exemplaire détenu par le musée de Berlin, cliquez !. À noter que cette paire se caractérise par l'absence du différent d'atelier à l'avvers.



POUR LA 5 FRANCS UNION ET FORCE

Grâce à une visite de Bernard Gresse au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de France, nous avons désormais la trace d'une paire de coins avec virole datée de l'an 10.



inexistant sur une bonne partie du contour de la pièce.

Dans le Mazard, la tranche est indiquée en relief avec l'inscription « Dieu... » (Dieu protège la France), ce qui en faisait donc forcément une frappe postérieure et produite par virole brisée et non pleine... Mais tout porte à croire à une coquille dans le Mazard sur la description de la tranche car Mazard indique également une tranche inscrite avec « Dieu... » pour la frappe d'épreuve d'un coin de l'an 8 D sur un monneron en bronze de 1792. Ce qui est aberrant !

Il est à noter que l'an 8 D sur monneron est également conservé au Cabinet des Médailles de la BNF : ces exemplaires ont donc plus que probablement servi de base de travail voire d'illustrations à ces différents auteurs.

Cette variété exceptionnelle en or n'est pas inédite car déjà référencée par Dewamin, Ciani, Guilloteau et Mazard. Ce qui est nouveau c'est la certitude de l'emploi de la virole pleine quand bien même le listel est discret voire paraît



Dans le Ciani, est indiqué un exemplaire dans la collection Marcheville mais sans illustration.

Plus récemment, un exemplaire est passé en vente aux enchères (Palombo, 1^{er} mai 2004, lot 267, prix de départ à 30 000€

LES ESSAIS EN VIROLE PLEINE



À ce stade, il devenait intéressant d'en savoir plus sur l'usage des deux paires de coins en viroles préparées par Dupré en l'an 10.

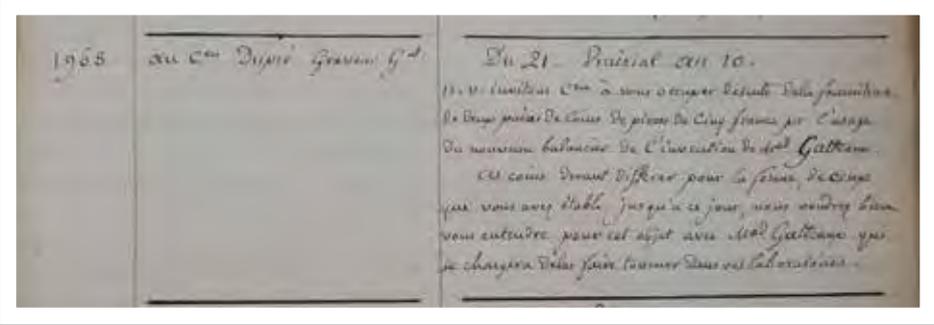
En examinant le registre de correspondance MS138 de la Monnaie de Paris détenu désormais à Savigny-le-temple, on retrouve la trace de ces deux paires de coins.

Courrier de l'Administration des Monnaies au Citoyen Dupré daté du 21 Prairial an 10 :

« Nous vous invitons Citoyen à vous occuper de suite de la fourniture de deux paires de coins de cinq francs pour l'usage du nouveau balancier de l'invention de Madame Gatteaux. Ces coins devant différer pour la forme de ceux que vous avez établi jusqu'à ce jour vous voudrez bien vous entendre pour cet objet avec Madame Gatteaux qui se chargera de les faire tourner dans vos laboratoires. »

et invendu). Cet exemplaire présente également un listel des plus discrets.

L'ensemble de ces illustrations a été passé dans les mécanismes d'identification des coins présents sur le site Dupré de l'association des ADF (<http://www.amisdufranc.org/dupre>). Il en ressort que les exemplaires Dewamin et BnF sont les mêmes ainsi que très probablement celui de Mazard. Celui de Palombo est différent mais issu de la même paire de coins.



POUR LA 5 FRANCS UNION ET FORCE

Mais qui est cette Mme Gatteaux ?

Dans l'ouvrage de JM Darnis « La Monnaie de Paris : sa création et son histoire du Consulat et de l'Empire à la Restauration (1795-&826). » page 71, on apprend que :

« Un frère du graveur Nicolas-Marie Gatteaux, Edme-François, exerçait la profession de serrurier-mécanicien. Avant la révolution, il obtenait la concession de « machiniste » à l'Hôtel des Monnaies de Paris. À sa mort survenue en 1797, son épouse Louise-Rose née Templier reprit la concession. Le 18 vendémiaire an XIII, elle remporte la concession du brevet d'invention de Philippe Gengembre sur ses nouvelles machines et le 4 février 1808, celui du droit de propriété de ces machines pour une période de 10 années (moules à lames, des égalisoirs, des « découpoirs à flans et à marquer la tranche des monnaies », et balanciers monétaires). »

Nous n'avons pas encore retrouvé trace dans les archives de la raison pour laquelle des frappes ont été faites avec ces coins sur des flans en or. Il est toutefois à noter qu'à cette période des échanges avec le Citoyen

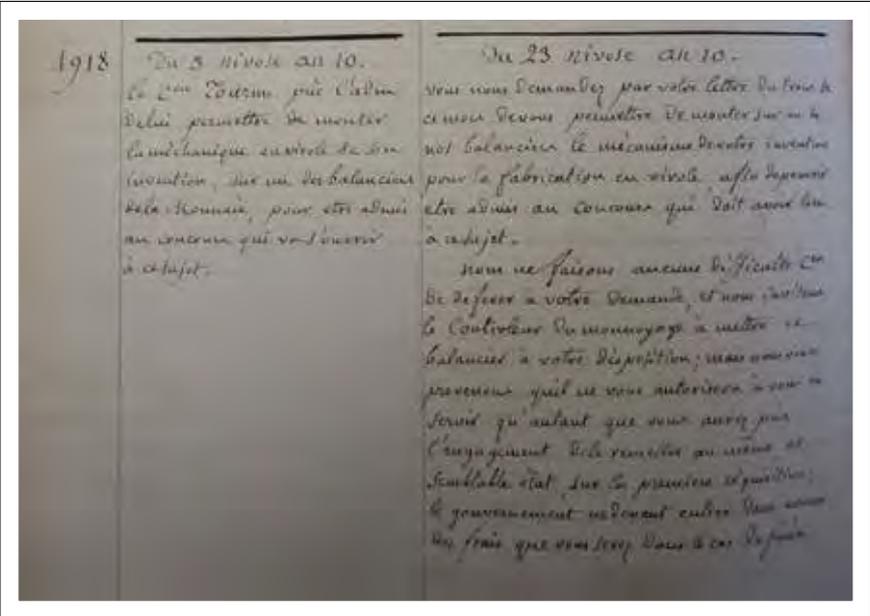
Tournu montrent qu'un concours était en préparation sur l'usage de la virole.

Lettre du Citoyen Tournu à l'Administration des monnaies du 3 nivôse An 10 :

« Le Citoyen Tournu prie l'Administration de lui permettre de monter la mécanique

en virole de son invention, sur un des balanciers de la Monnaie, pour être admis au concours qui va s'ouvrir à ce sujet. »

Le concours évoqué aura lieu en fait en l'an XI et non en l'an X. Nous avons toutefois des pièces d'essai en virole pleine (autres que celles de la 5 F Union et Force en or)



LES ESSAIS EN VIROLE PLEINE

datant de l'an X ayant pour origine Mme Gatteaux d'une part et Saulnier d'autre part. Ces pièces d'essais étant en cuivre ou bronze.

Le concours pour le perfectionnement du monnayage et de la gravure aura lieu en l'an XI, décidé par le ministre des Finances



Gaudin, où notamment Gengembre et Saulnier remportèrent en juin 1803, l'épreuve pour la construction des balanciers.

Il est essentiel de remarquer qu'au jour d'aujourd'hui nous n'avons pas retrouvé de mentions de ces frappes sur flan d'or dans les Archives. Aussi nous ne pouvons pas exclure que ces frappes aient été faites avec ces coins d'époque mais postérieurement. M. Kind de la Bibliothèque Nationale nous a d'ailleurs précisé que l'exemplaire détenu au Cabinet des Médailles n'a fait son entrée dans le médailler qu'en 1850.

Parmi les arguments qui militent pour une frappe d'époque, il y a le fait que la tranche présente les motifs exacts employés

POUR LA 5 FRANCS UNION ET FORCE

en l'an 10. Il aurait donc fallu que non seulement les coins aient été conservés mais également les coussinets. De plus les coins avaient une forme particulière pour être adaptés au balancier de Mme Gatteaux, il aurait donc fallu que le balancier lui-même soit conservé. Dans les coins conservés par la Monnaie de Paris (et non détruits lors de la destitution de Dupré) nous ne trouvons aucune trace de coin de l'an 10. Enfin il est à noter que si la frappe avait été faite postérieurement sur du matériel plus moderne, le listel aurait été probablement de meilleure qualité que celle des deux exemplaires retrouvés...

A contrario, il est étonnant que l'on n'ait pas aussi des exemplaires sur argent ou cuivre. L'or est plus mou et le test est donc moins probant que s'il avait été fait sur de l'argent ou du cuivre alors que l'on cherche à améliorer la technique. D'ailleurs la plupart des tests de viroles sont effectués en cuivre. Il y a également pénurie d'or à cette époque (même s'il ne s'agit ici que de quelques exemplaires). Et puis l'or a un caractère prestigieux. Quelle raison prestigieuse a pu justifier d'une telle frappe sur or ?

Il convient donc d'être pour le moins prudent quand de tels exemplaires apparaissent sur le marché, et pas uniquement pour les UF, et ce d'autant plus que les prix avoisinent souvent les 30 000 euros ! Il faut continuer à rechercher des preuves d'existence dans les archives et d'être vigilant sur les *pedigrees* de ces exemplaires.

Pour conclure notons que Mazard évoque une épreuve sur étain du revers de l'an 10 à Paris. S'agirait-il du revers de la deuxième paire de coins dont on n'a pas encore trouvé d'exemplaire ? Nous invitons toute personne ayant des exemplaires Union et Force avec listel à partir de l'an 5, qu'ils soient en or, argent, cuivre ou étain, à nous en communiquer une photographie en haute résolution (tranche comprise). Conformément au registre de Dupré, nous nous attendons à en découvrir pour l'an 6 et pour l'an 7 à Paris.

Christophe CHARVE (ADF 286),
Bernard GRESSE (ADF 634)
& Philippe THÉRET (ADF 481)

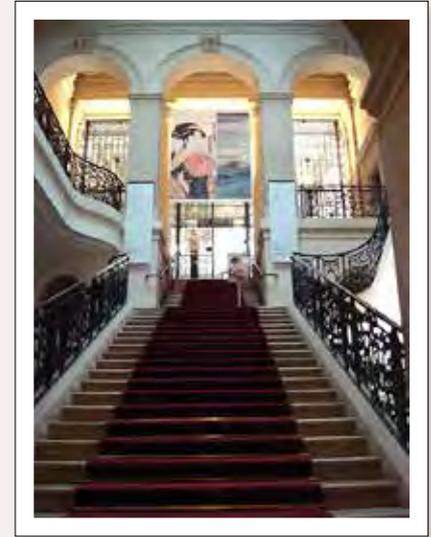
Références :
Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Médailles

Registre MS138 de la Monnaie de Paris : « Correspondance de Paris ».

Dewamin : « Cent ans de numismatique française de 1789 à 1889 », 1893-1899

Ciani : « Les monnaies françaises de la Révolution à la fin du premier empire, 1789 à 1815 », 1931.

Guilloteau : « Monnaies françaises. Colonies 1670-1942. Métropole 1774-1942. » Paris 1943. Mazard : « Histoire monétaire et numismatique contemporaine, 1790-1967 », 1969.



COPIE DU 32^E DE PATAGON (OU GROS) DE DOLE...

Le gros ou 32^e de patagon est la pièce la plus commune du monnayage du Comté de Bourgogne sous Philippe IV d'Espagne, frappée principalement en 1622 et 1623 et en quantités énormes (plus de deux millions d'exemplaires), puis en 1636, 1638, 1664 et 1665 en quantités infimes.

En voici la description :

A/ Sarments entrecroisés auxquels est appendu le bijou de la Toison d'or, au dessus une couronne, la date en accostement PHIL. IIII. D. G. REX. HISP. INDIAR. ZC

R/ Armes couronnées, accostées par deux briquets avec étincelles

. ARCHID. AVST. DVX. ET. COM. BVRG. ZC

On connaît pour ce type, plusieurs exemplaires de faux monnayage, et même un



Analyse du poids des exemplaires retrouvés			
Poids théorique	poids moyen	poids mini	poids maxi
2,40 ou 2,95 ?	2,10	1,04	3,22
Nombre d'exemplaires retrouvés : 1635			

... UNE MONNAIE INÉDITE DE DESANA (ITALIE) ?

exemple d'outillage servant à fabriquer ceux-ci :

Matériel :



Faux monnayage :



On remarque les bribes de légendes incohérentes, la facture et la gravure des symboles grossières (couronnes et briquets...)

La copie :

Il est apparu, il y a quelques années, une monnaie qui ne semble pas être un produit de faux monnayeur, mais plutôt une copie, la facture est belle, les symboles nets et bien gravés...Même si le métal est un billon de très bas titre...

La monnaie :



(Contrairement à la monnaie originale, les avers et revers sont inversés pour respecter le fait que la titulature se trouve à l'avers...) poids : 1.83g mais flan court et monnaie usée...

A/ Armes couronnées, accostées par deux « oiseaux » couronnés ANT M (A ?) R C O (?)

R/ Sarments entrecroisés auxquels est appendu un globe (?), au dessus une couronne, la date en accostement : 1622 ...IMP : VIC : PER....

L'attribution de cette monnaie n'est pas aisée au vu du peu de légendes et des symboles qui apparaissent.

Cependant, ces bribes de légendes, ainsi que ces symboles, correspondent à ce que l'on retrouve sur certaines monnaies frappées en Italie, à Desana, pendant la période 1622/1676 que ce soit sous Antonio Maria Tizzone (1598/1641) ou sous Carlo Guiseppe Francesco Tizzone (1641/1676).

Exemple, les légendes d'un « 2 Kreuzer » de billon de 1622 :

D/ ANT MAR TIT BLAN COM DEC
R/ SAC ROM IMP VIC PERPE
(référence : N° 579, de l'ouvrage « Monete Italiane Regionali », Alberto Varesi seconde édition)

Vu le début de légende par « ANT », je pense qu'il s'agit d'une monnaie inédite d'Antonio Maria Tizzone...

Cette hypothèse sera à confirmer lorsqu'un second exemplaire plus complet sera disponible...

À noter que cette copie a rempli son rôle vu qu'elle accompagnait plusieurs centaines de monnaies comtoises dont environ 250 gros (ou 32^e de patagon) des années 1622 / 1623 / 1636...Dépôt de la guerre de dix ans sans doute caché vers 1638...

Thierry EUVRARD

LES E-AUCTIONS :

Certes, nous ne pouvons pas le reprocher à quelques-uns de nos clients, mais retrouver les lots qu'ils ont acquis dans nos deux dernières e-auctions en vente sur e-bay, ce n'est pas sympa.

Rien à dire sur le fond, le propriétaire a droit d'user et d'abuser et ils avaient acquis ces pièces à des prix tellement bas qu'il y avait une marge à prendre mais c'est rageant de voir qu'au lieu de les garder en collection, nos acheteurs les revendent contre des euros même pas rares ni neufs !

Autre sujet d'étonnement, la fin de la vente est conçue pour que chacun puisse tranquillement gérer la fin de chaque lot (un lot ferme toutes les trente secondes à partir de l'heure de clôture).

Or on voit très peu de visiteurs se poster en embuscade et récupérer des lots à bas prix au moment de la fermeture alors que le premier enchérisseur n'est pas forcément là pour défendre son prix.

Bien entendu, tout ne s'est pas vendu à des prix de massacre mais quand même encore beaucoup trop.

Par exemple, Justin et Sophie :



Certes, ce couple de prénoms n'est pas à la mode mais est-ce une raison pour qu'un exemplaire de remarquable qualité pour ce genre d'émission, estimé 95 euros, se vende pour 25 ?



Ce denier de Charles le Chauve pour Arras, 70 euros ? Au lieu de 245 ? Certes le droit est mou, mais pas mou au point de ne plus valoir que le quart de son prix !



Et cet exemplaire pour Quentovic, provenant du Trésor de Fécamp, certes un peu plat

de frappe, méritait-il de finir à 34 euros, sur une estimation de 200 ?

En colonies, tout est triste mais que dire de cet essai ?



Certes il y a une petite tache mais sa cote SUP est de 80 euro, pas 21, ce qui est pourtant son prix de vente !



Ne parlons même pas de ce douzain des Dombes, pas banal, frappé à Trévoux, et qui se vend 10 euro ! Estimation...80 !

Ceci n'est encore rien ! Voyez :



DÉCOLLAGE DIFFICILE !

Un lot de trois oboles différentes, frappées vers l'an 1000 à Orléans au nom de Hughes de France... provenant en plus d'un trésor identifié, celui de Neug-sur-Beuvron, estimées en lot à 330 euros et vendues... 44 euros les trois !

Quant aux Bisontins, est-ce normal de leur part de laisser se vendre 13 euros ce gros de Besançon de 1623 ? :



13 euros est aussi le prix de vente de ce potin des Séquanes... Pourtant si le revers est mou, le portrait est honorable et caractéristique !

Dans la même famille, cette obole à la tête de face des Andécaves est franchement moche et mal conservée mais elle est aussi très très rare :



méritait-elle de se vendre 19 euros sur une estimation de 150 ? Vraiment rare ? C'est le seul exemplaire que nous ayons jamais eu à vendre...

La question de la rareté n'est plus la question pour les jetons où 95 % de tous les types connus sont plus ou moins rares, surtout au XIX^e où les thèmes sont démultipliés.

C'est donc sans surprise que l'on voit des jetons très rares et de sujets sympathiques partir pour des sommes ridicules.

Un sommet :



COURSES DE DRAVEIL / 23 AOÛT 1896... avec une superbe bicyclette de l'époque... vendu 6 euro !

Cette machine à broyer les prix se retrouve même pour les modernes. Prenez la 1875 K :



Certes, c'est B mais en B cela cote 45 euros ; pas 14 !! En étrangères...



pas glorieuse... mais vendue 17 euros !



Double maiorina de Jovien, pas commune, vendue 26 euros sur une estimation de 165 !

Bref, vous savez ce qui vous reste à faire : un tour du côté de la [e-auction en cours](#), [cliquez pour y aller](#).

Vendre bon marché, certes, brader, c'est désagréable.

Michel PRIEUR

ÉCONOMIE

CHUTE DES MÉTAUX : QUID ?

Malheureusement toutes les informations dont je dispose sont en anglais :

Ce sont les cours papier qui sont écrasés : attendez donc que quelqu'un demande livraison des 500 tonnes vendues vendredi !!! Elles n'existent que sur le papier !

Mais ils sont tous complices pour des raisons variées et ceux qui tireront les marrons du feu sont ceux qui imiteront les Chinois : acheteurs de physique sans aucune intention de revendre.



ON VOUS RÉPÊTE QUE C'EST DU PAPIER !!!

La baisse des cours s'est faite sur de l'or et de l'argent papier, par masses énormes.

Mais tous les joueurs de ce marché font comme nous qui faisons semblant de croire que les États rembourseront leurs dettes, que les Banques deviendront vertueuses, que les politiciens cesseront de nous cahuzaquer... déni de réalité car la réalité n'est plus viable.

Ce sont des contrats qui s'échangent, pas des lingots : comment les trouveraient-ils ?

Bien entendu les or-papiers sont supposés être échangés en or-lingots mais cela fait des décennies que la quantité d'or papier n'est plus assise sur du physique ni échangeable dans la réalité.

Que faire ? Achetez du physique, achetez du physique, achetez du physique...

Michel PRIEUR

NUMISMATIC CRIME

Excellente initiative de nos confrères américains qui publient toutes les affaires de vols et autres intéressant la numismatique, initiative soutenue par les syndicats et unions locaux.

Notons néanmoins que les informations du NCIC restent américano-américaines et que l'Atlantique est toujours aussi large : l'assassinat dans sa boutique de Gernot Dorau, un collègue de Berlin le mois dernier, la plus triste nouvelle de l'année en matière de « numismatic crime », ne leur a pas été communiquée.

Visitez leur site.

Quelle différence de mentalité avec le syndicat français dont la principale préoccupation à ce sujet semble être que seuls ses membres reçoivent ce type d'information et que celles-ci restent confidentielles !

Pourtant, il suffit de rajouter une adresse e-mail sur une liste...

Michel PRIEUR

SI VOUS VOUS DEMANDEZ POURQUOI LE CRASH

Si vous vous demandez pourquoi le crash de l'or et de l'argent, ne manquez pas cet article passionnant.

ressemble à une monnaie alternative échappant à leur pouvoir.

En gros pour les non-anglophones, quelqu'un (quelques-uns mais pas beaucoup) a vendu 500 tonnes d'or papier en une seule journée en effondrant les cours pendant que la Chine achetait 400 tonnes d'or physique dans ce mois-ci seulement. On utilise les manipulations sur l'or et l'argent papier pour ramasser les métaux physiques vendus par les couillons.

Apprenez à traduire en objectifs réels les messages des médias...

Notez aussi le bruit incroyable fait à propos des variations de cours du bitcoin, monnaie de geeks dont 99,999% de la planète se fiche éperdument : si on en parle à la télé et dans les journaux grand public c'est que cela sert la propagande de ceux qui nous gouvernent en réalité.

Là où les gouvernants (et je ne parle évidemment pas de l'exécutif politique, aussi impuissant que nous ou totalement aux ordres) veulent que vous mettiez vos économies, c'est en banque, en monnaie papier, car c'est là où, comme à Chypre, ils pourront venir se servir.

Manipulation du cours de l'or et de l'argent, manipulation du cours du bitcoin, leur objectif est clair : détruire tout ce qui

Je reste évidemment acheteur d'argent et n'ai qu'un seul regret : ne plus avoir de liquidités pour profiter de cours aussi bas.

Mais je n'oublie pas la formule d'un Rothschild : « Je suis devenu riche en n'achetant pas au plus bas et en ne vendant pas au plus haut ».

Michel PRIEUR

AMERICAN HERITAGE MINTING INC
MONNAIES DE QUALITÉ

ANGLETERRE 1660-1947 ÉTATS-UNIS 1652 - 1945 FRANCE 1640-1946

NOUS ACHETONS - NOUS VENDONS

LES MONNAIES ET LES BILLETS DE BANQUE D'ANGLETERRE, DE FRANCE, DES USA

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIÈCES ANGLAISES ET FRANÇAISES DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS




certificats
PCGS
NGC

ENVOYEZ OU FAXEZ-NOUS VOTRE MANCOLISTE SI NOUS NE TROUVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ, C'EST QUE LA PIÈCE N'EST A VENDRE NULLE PART !! NOUS SOMMES A LONDRES ET A PARIS CHAQUE MOIS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y RENCONTRER POUR ACHETER VOS MONNAIES OU COLLECTIONS

En EUROPE
votre contact privilégié

WILLIAM P. PAUL
The Pavilion
Suite 210, Box 1008
Jenkintown, PA 19046
Tel : 00(1) 215 576 7272
Fax : 00 (1) 215 576 5915
Europe : 00 (33) 06 85 42 13 19

en français
wpp4coin@cs.com
http://www.ahmcoin.com

DAVID NEITA
8306 Wilshire Blvd
Suite 2657,
Beverly Hills, Cal 90211
Tel : 310 657 6443
Fax : 310 551 2729

LA COMPAGNIE DES BUS DE LA VILLE DE HAIKOU...



gnie de bus de la ville de Haikou en Chine. Cela ne vous dit rien mais à l'échelle c'est une petite ville de deux millions d'habitants. Le centre de comptage de monnaie de la compagnie de bus de la ville de Haikou a quatorze employés qui comptent pour plus de 200,000 yuans chaque jour.

Le journaliste raconte :

À 8 heures du matin, un membre du personnel ouvre les boîtes de perception et distribue les billets et les pièces de monnaie à ses collègues. Tout le monde les comptera à maintes reprises. Selon Hong Qing, chef du



Le **Quotidien du Peuple** (mais oui, celui de Jean-Paul Sartre, des maoïstes genre Serge July et des «gauchistes» à la sauce Mai 1968) vient de publier un article qui nous intéresse au premier chef. **Cliquez !**

Nous défendons l'utilisation de la monnaie, des billets et de ce que nous collectionnons, le tout contre l'usage des paiements électroniques, smartphones, clés et cartes.

Mais à l'échelle d'un pays gigantesque, visualiser les problèmes et les coûts induits fait froid dans le dos : les paiements dématérialisés vont-ils gagner ?

L'article relate les difficultés du centre de dépouillement de l'argent pour la compa-



... CENTRE DE RANGEMENT

centre de dépouillement, chaque travailleur compte des billets et des pièces de monnaie pour l'équivalent de 10,000 yuans chaque jour, et éviter les erreurs n'est pas une tâche facile. Ils comptent l'argent jusqu'à ce qu'ils aient des crampes dans les mains. Chaque personne comptera les billets et les pièces de monnaie de 15.000 à 20.000 yuans chaque jour. Ils compteront beaucoup plus de billets et pièces de monnaie en période de vacances (Haikou et son île de Hainan sont très touristiques).

Après le dépouillement, ils vont déposer l'argent à la banque. Toutefois, la banque exigera des frais pour faire face au trop grand nombre de billets et de pièces. Pour résoudre ce problème, la société de bus fournit de la monnaie aux citoyens. « Nous pouvons trouver beaucoup de fausses pièces tous les jours et je ne sais quoi en faire ».

Mais en réalité, les photos se passent de commentaires !



UN POINT CHIFFRÉ SUR LES BILLETS APLATIS

(ou l'histoire de deux passionnés idiots)

1) Petit préambule :

Qui d'entre nous n'a jamais flashé sur LE billet rare d'une série, et s'est soudainement écrié en le touchant, ou en lisant l'annonce, « *mince alors, ce billet a été aplati !* » ? Moi, cela m'arrive assez souvent. Il en vient la question qui me taraude depuis trente ans que je collectionne les billets, et qui a justifié cette chronique :

*Quelle(s) raison(s) peut donc pousser
un collectionneur, vendeur ou pas,
à « aplatiser » un billet ?*

Il est vrai que rien ne l'interdit. Un - heureux - possesseur de billet - rare ou pas - peut le repasser, le mouiller avec ou sans produit chloré, le faire sécher avec la saine intention de le rendre « plus » beau.

Mais est-ce raisonnable ?? Pour ma part, je me range à l'avis exprimé par Claude Fayette dans son dernier ouvrage (et les précédents...), « La Cote 2012-2013 », rédigé avec l'aide de deux passionnés bien connus, Jean-Marc Dessal et Max Régnier, et qui conseille (page 14) que « dans la majorité des cas il vaut mieux le conserver dans son jus » et « qu'en aucun cas il ne faudra chercher à le surclasser dans l'état de conservation supérieur qu'il semblera avoir atteint ».



Résumons donc simplement les recommandations de Claude Fayette :
Règle n°1 : Aplatir devrait être l'exception.
Règle n°2 : Ne jamais chercher à surclasser.

2) L'anecdote... :

Il y a quelque temps, en faisant un petit tour sur un site de ventes aux enchères (oui, honte sur moi, j'achète un peu et je revends certains de mes doubles sur internet), et en flashant sur un billet manquant dans une des séries que je cherche à rassembler, je m'entends soudain crier « *mince alors, ce billet a été aplati !* » (non non, vous n'êtes pas revenus au début du texte...). L'agacement aigü du collectionneur énervé me fait faire ce qu'il ne faut jamais faire : je me fends d'un mail pas sympathique du tout (en fait plutôt agressif, je l'admets ... j'étais fâché car je cherchais ce billet depuis longtemps) au vendeur, qui est un professionnel qui vend régulièrement des billets aplatis (tiens tiens... la règle numéro 1 serait-elle transgressée par certains ??). À sa décharge, tous les billets qu'il vend « aplatis » sont annoncés clairement comme tels. C'est donc un vendeur parfaitement honnête. Si je ne veux pas de billet aplati dans ma collection, je n'ai qu'à m'abstenir de cliquer !



De mémoire, dans mon (bien maladroit) e-mail, j'ai dû écrire quelque chose du style

« le business avec un fer à repasser c'est bien beau, mais cela abîme les billets ». *Mea culpa* pour le lui avoir écrit, sûrement pas *mea culpa* pour continuer à désapprouver cette pratique. En effet, qui n'a pas quelques billets « SUP + » aplatis et nettoyés qui empestent les produits de lavage ? Celui qui a écrit « l'argent n'a pas d'odeur » ne pensait sûrement pas aux billets de collection qui ont « l'apparence du SUP » ou « le visuel du SPL » mais plus vraiment l'odeur du billet. Et je ne vous parle pas du « craquant » du papier mouillé et séché, qui n'a plus rien à voir avec celui d'un papier BDF. Mais il « craque »... à sa façon. Comme chacun sait, le papier aime l'eau, surtout à l'état de vapeur. Mais cette histoire se termine bien : le vendeur fâché et sûrement un peu blessé dans son orgueil (et pour ça je ne lui en veux pas), qui « se moque bien de ce que je peux penser » (et il a bien raison), m'a rayé de la liste de ses clients et interdit d'achat chez lui (au passage, cela semble montrer que, même en période de crise, le marché du billet de collection reste solide pour qu'un professionnel puisse se permettre cela). Bref, c'est bien fait pour moi. Cela m'apprendra à aller acheter des billets sur internet, qui ne permet pas de toucher et sentir les billets à travers l'écran. La rue Vivienne, où plusieurs professionnels renommés sont installés (dont nos amis de CGB) est en ce sens plus sûre. Enfin je le pense...



Constat n°2 : Édifiant ! Dans la catégorie des billets « aplatis » (ou « pressés »), l'un des états de conservation a quasiment disparu : l'état « B » n'existe plus !! : un seul exemplaire trouvé dans tout l'inventaire sur un total de 362 billets aplatis ! Et quand on regarde la demi-catégorie du dessus, on retrouve les billets B+ et pr.TTB en nette progression numérique : 19 billets. L'aplatissage permettrait-il de se rapprocher de la cote du dessus ? La règle n°2 serait-elle bafouée ? Essayons de confirmer en montant d'un cran dans les états. Nous trouvons alors 42 TB et... 111 TB+/pr.TTB !!! Même constat étrange. Si on monte d'un cran de plus, cela ne marche plus : 60 TTB pour 58 TTB+/pr.SUP. Mais cela peut s'expliquer : faire passer un B pour un B+, c'est « simple comme un coup de fer ». Mais faire passer un TTB pour un TTB+ / proche du SUP, cela devient un peu plus compliqué (ce qui n'exclut pas pour autant cette pratique sur les TTB, voir au « constat n°6 » le cas des billets modernes).

Billets aplatis présents dans l'inventaire Fayette en date du 09 février 2013

Fay	Vignette	Nb Ref Total	Nb de NEUF	Nb ref Corr	Nb d' aplatis	ND	B	B+ pTB	TB	TB+ pTTB	TTB	TTB+ pSUP	SUP	SUP+ pSPL	SPL	SPL+ pN	% d'aplatis pour la ref	% des aplatis sur le total
42	1000 Richelieu Type 1953	54	0	54	4					1		1	1	1			7,4%	1,1%
43	5000 Francs Flameng Type 1918	294	0	294	12	1				7	1	2	1				4,1%	3,3%
44	5000 Francs Victoire Type 1934	190	0	190	15	1			2	3	6		1	2			7,9%	4,1%
45	5000 Francs Victoire Type 1934 "Taille-Douce"	161	0	161	15					2	3	7	2	1			9,3%	4,1%
46	5000 Francs Victoire Type 1934 "Imp à plat"	143	0	143	13					1	5	3	4				9,1%	3,6%
47	5000 Francs Empire Français Type 1942	67	0	67	3						1	1		1			4,5%	0,8%
48	5000 Francs Terre & Mer Type 1949	1	0	1	0												-	-
50	10000 Francs Génie Français type 1945	84	0	84	8				1	2	2	1	1	1			9,5%	2,2%
56	5 Nouveaux Francs Victor Hugo Type 1959	30	3	27	1								1				3,7%	0,3%
57	10 Nouveaux-Francs Richelieu Type 1959	93	1	92	5	1						2	2				5,4%	1,4%
59	100 Nouveaux-Francs Bonaparte Type 1959	42	1	41	3					2	1						7,3%	0,8%
62	10 Francs Voltaire Type 1963	52	8	44	0												-	-
63	10 Francs Berlioz Type 1972	200	38	162	9	1					2	3	2		1		5,6%	2,5%
63 Bis	10 Francs Berlioz Type 1972 "sans signature"	91	3	88	2						1	1					2,3%	0,6%
64	50 Francs Racine Type 1962	12	0	12	1									1			8,3%	0,3%
65	100 Francs Corneille Type 1964	9	2	7	0												-	-
66	20 Francs Debussy type 1980	137	59	78	12			1	3			7	1				15,4%	3,3%
67	50 Francs Quentin de la Tour Type 1976	65	31	34	4						1		2		1		11,8%	1,1%
68	100 Francs Delacroix Type 1978	47	4	43	1					1							2,3%	0,3%
69	100 Francs Delacroix Type 1978 Modifié	43	1	42	1							1					2,4%	0,3%
69bis	100 Francs Delacroix Type 1978 Imp en Continu	319	88	231	16					1	8	2	3	2			6,9%	4,4%
69ter	100 Francs Delacroix Type 1978 "442-1&442/2"	95	64	31	2						1		1				6,5%	0,6%
70bis	200 Francs Montesquieu "Alpha 101"	218	81	137	8							3	1	3		1	5,8%	2,2%
70ter	200 Francs Montesquieu "Alpha 402"	12	0	12	1									1			8,3%	0,3%
70/2	200 Francs Montesquieu Type 1981	12	7	5	0												-	-
71	500 Francs Pascal Type 1968	23	11	12	2					1		1					16,7%	0,6%
72/1a	50 Francs Saint-Exupéry 1992 1er million B	4	2	2	1										1		50,0%	0,3%
73/1c	50 Francs St-Ex 18 750 000 à 18 999 999	37	24	13	0												-	-
Totaux:		6604	567	6037	362	4	1	19	42	111	60	58	38	16	9	4	6,00%	1,1%

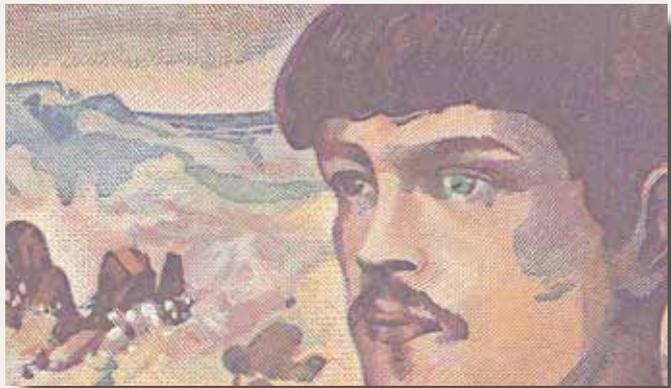
Constat n°3 : Les références 21 et 22 (100F Bleu et Rose et 100F LOM avec LOM) représentent à elles seules 23 % des billets référencés et comportent 29 % de tous les billets du XX^e aplatis. Quand on voit dans le Fayette que, pour ces deux références, la plus petite cote en état B est de 100 euros, et que les plus petites cotes en états TB et TTB sont de 250 à 650 euros respectivement, on imagine tout de suite la tentation de « mettre un petit coup de fer ». Et ces cotes sont les minimums des deux références... Ouvrez le Fayette et constatez par vous-même la plus value réalisable sur une demi-cote...

Constat n°4 : Parlons un peu de LA vignette phare du XX^e siècle, sur laquelle nous fantasmons tous : le 5000 Francs Flameng. Sur 294 billets référencés, nous trouvons douze billets aplatis, soit 4,1 % des billets. Mais dans la liste, aucun B aplati, aucun B+ aplati, aucun TB ! Étrange !? Les premiers billets « aplatis » trouvés sont dans la catégorie TB+/pr.TTB et sont au nombre de sept. Cote en TB : 2000 euros. Cote en TTB... 4000 euros ! Soit 1000 euros si le coup de fer vous fait gagner une demi-cote !



Constat n°5 : Toujours dans la catégorie Flameng, je me suis « amusé » à re-compter les lignes (désolé de n'avoir pas eu le courage de repointer les 6604 billets du XX^e de l'inventaire), en ajoutant au nombre des aplatis, tous les « restaurés, réparés, recollés, recoupés, mouillés... » et en excluant du compte les « scotchés » qui peuvent provenir d'un recollage d'époque non destiné à embellir, mais à conserver en état un billet destiné à payer un produit ou un service (ce qui est la vocation première de tout billet avant de devenir objet de collection). On trouve alors 29 billets « touchés », soit près de 10 % des Flameng de l'inventaire. Là encore, nous sommes sur une valeur minimum (déclarée), qui justifie pleinement la mise en garde de Claude Fayette page 111, sur « les nombreux exemplaires trafiqués et nettement améliorés. Compte tenu des valeurs importantes, redoublez de vigilance (...) ». C'est donc un Flameng sur dix qui aurait été bricolé. Au minimum...

Constat n°6 : La référence 66 de l'inventaire (20 Francs Debussy) illustre un peu le cas des billets modernes. Elle ne présente, en billets aplatis, aucun état TTB mais sept TTB+/pSUP. Ceci montre que, bien qu'assez net au global, le constat n°2 devrait être pondéré avec l'âge des billets. Les billets modernes étant plus nombreux en états « supérieurs », l'aplatissage se fera plus sur ces jolis états, sans toutefois diminuer de fréquence : on voit ici que 15 % des Debussy rares et non neufs sont aplatis ! Toujours pour cette référence n°66, un seul TB aplati pour trois TB+ / pr.TTB aplatis. Pour toutes les références qui suivent dans le tableau, le TB aplati est absent et les états commencent au TB+ / pr.TTB. Une jolie illustration avec le Montesquieu alphabet 101 : aucun TTB aplati mais trois TTB+ / pSUP et un SUP pour trois SUP+ / pr.SPL.



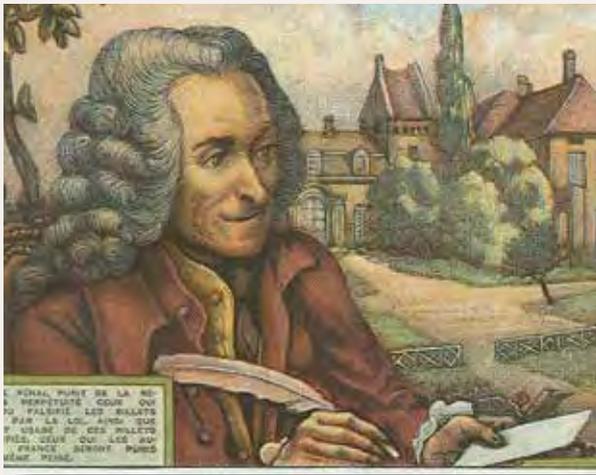
Constat n°7 (et avis personnel qui n'engage que moi) : Vous l'aurez compris, je ne suis pas un grand fan de cette pratique. Mais, pour ne pas tomber dans un purisme aussi idiot que l'aplatissage facile (dans mon histoire du début, nous sommes donc deux idiots empreints de la même passion : l'un interdit d'achat, l'autre qui se prive d'un client...), je veux bien admettre que sur un billet médiocre ou encore un TB très sale, un petit nettoyage, un coup de fer et/ou un point de colle blanche peut rendre un billet plus présentable. Sur un TTB rare, même si je m'y refusais à titre personnel, pourquoi pas. Mais sur un billet SUP, je demande que l'on m'explique l'intérêt. C'est pourtant génial d'avoir un billet rare en état SUP non touché !!! Non ? À quoi bon le presser ? Quoi qu'il en soit, je préfère largement un vrai SUP qu'un SUP+ aplati qui a perdu son enivrante odeur d'encre BDF. Quant au « SPL aplati » ou les « SPL+ / pr.NEUF aplatis » (si si si, cela existe, et il y en a treize dans l'inventaire), je pense qu'il n'est pas utile d'aborder les raisons qui ont poussé les détenteurs à leur mettre un coup de presse.

b) Les billets du XIX^e siècle : 596 billets rares dont 1 % d'aplatis.

Cela va être beaucoup plus rapide pour cette « catégorie de rêve » pour nous tous. Les billets du XIX^e sont souvent en petits états, et tellement rares (et chers) que l'on n'ose assez peu y toucher. Sur cinq cent quatre-vingt seize billets, sept sont aplatis (au passage, il existe bien des gens qui se risquent à « améliorer » un billet du XIX^e). Mais les chiffres sont si faibles qu'ils ne veulent pas dire grand chose. Même le 20 Francs Chazal, le « moins rare » des raretés du XIX^e, est peu concerné (un billet déclaré aplati sur cent soixante et onze). Le billet du XIX^e le plus touché reste le 100 Francs Indices Noirs de 1862 avec trois aplatis sur soixante quinze billets, soit 4 % des billets référencés. À cet instant, je dois vous avouer une certaine forme d'admiration : il faut avoir « du cran » pour repasser un tel billet !

Inventaire Fayette en date du 09 février 2013 - Billets du XIX^eme siècle

Réf.	Vignette	Nbre	Nb aplatis	ND	B	B+ pTB	TB	TB+ pTTB	TTB	TTB+ pSUP	SUP	SUP+ pSPL	SPL	SPL+ pN	% d'aplatis pour la ref	% des aplatis totaux
A6-A37	Les 19 premières vignettes du XIX de l'inventaire	113	0												-	-
A38	50 Francs type 1868 "Indices noirs"	49	1					1							2,0%	14,3%
A39	100 Francs type 1862 "Indices noirs"	75	3					2	1						4,0%	42,9%
A40	500 Francs type 1863 "Indices noirs"	13	0												-	-
A41	1000 Francs type 1862 "Indices noirs"	16	0												-	-
A43	25 Francs type 1870 Paris	9	0												-	-
A44	25 Francs type 1870 Clermont-Ferrand	27	1					1							3,7%	14,3%
A45	50 Francs type 1870 Clermont-Ferrand	7	0												-	-
A46	20 Francs Chazal type 1871	171	1								1				0,6%	14,3%
A46b	20 Francs Chazal type 1871 "Dates erronées"	3	0												-	-
A47	50 Francs type 1884 "Indices noirs"	14	0												-	-
A48	100 Francs type 1882	74	0												-	-
A48b	100 Francs type 1882 "Lion inversé"	6	0												-	-
A49	500 Francs type 1863 "Indices noirs" modifié	5	1						1						20,0%	14,3%
A50	1000 Francs type 1862 "Indices noirs" modifié	11	0												-	-
A51	100 Francs type 1892 "Réserve"	3	0												-	-
Totaux:		596	7	0	0	0	1	3	2	0	1	0	0	0	1,17%	14,3%



4) Conclusions :

Si j'ai réalisé cette mini étude c'était, dans un premier temps, pour avoir le cœur plus net sur l'impression que j'avais en observant la fréquence des signes « + » des billets aplatis. Réalité ou illusion ? La réponse ne pouvait venir que d'un comptage exhaustif d'un large échantillon indépendant et clairement identifié. Ce travail m'ayant pris « quelques heures » (quelques micro-erreurs de comptage restent possibles...), je me suis laissé aller à penser qu'il pourrait intéresser la communauté *numismate papier* et j'en ai fait part à la maison CGB. Je vous laisse vous faire votre propre avis sur ces chiffres.

Au regard des fréquences observées, il semblerait que la règle n°1 « l'aplatissage doit être l'exception » soit généralement appliquée par notre communauté. En effet, 6 % « seulement » (chiffre minimum) des billets rares sont aplatis. Il est cependant probable que ces 6 % de billets soient le fruit de très rares personnes qui en ont fait une

spécialité. En toute honnêteté, je dois aussi ajouter qu'ils le font très bien car derrière une pochette en polypropylène, l'apparence d'un beau billet est là. Un très joli savoir-faire. Ces collectionneurs-presseurs ont vraiment du talent, et il en faut pour se « risquer » à retoucher un billet qui vaut plusieurs centaines, voir milliers, d'euros.

Quant à la règle n°2 « ne pas chercher à surclasser un billet aplati », c'est assez net : le simple fait que les états B entiers « n'existent quasiment pas » (un seul billet !) dans la liste des 362 billets du XX^e aplatis, semble indiquer une forte tendance à gagner une demi-cote par opération. Malheureusement, pour ces billets, il est trop tard. Comment distinguer un vrai B+ non surclassé par l'aplatissage d'un B maquillé en B+ ? Impossible.

Avec un tel exposé, vous allez penser que je suis un vrai « puriste » et que je ne possède aucun billet aplati. En bien non ! Comme vous, j'en ai quelques uns. Parmi eux, bon nombre de billets non référencés car ne faisant pas partie de l'inventaire, mais tout aussi convoités ! Pour ces billets non référencés, pas de chiffre indiscutable, bien entendu. Mais soyons-en certains, cette « opération » ne touche pas que les billets de l'inventaire, loin de là ! Certes, ces billets aplatis sont un peu les mal aimés de ma petite collection. Ils ont un craquant « bien à eux » et certains empestent (vraiment) le produit de lavage. Mais je les garde car ce sont souvent des dates ou des alphabets rares (qui ont d'autant plus justifié leur traitement « rajeunissant »...). Je les garde « en attendant mieux ». Mais avouez-le, sincèrement, c'est dommage de dire cela pour un billet payé plusieurs centaines d'euros...

Comme disait le regretté Coluche « *et dire qu'il suffirait que les gens ne les achètent plus pour que ça ne se vende pas* ». Pour ma part, j'essaie encore.

Fabien ALLEMAN

Quand les collectionneurs prennent la plume...

Un article aiguisé comme un scalpel de chirurgien, détaillé comme un sondage élyséen et vivifiant comme un bain du jour de l'an en Normandie... on ne pouvait pas le laisser passer !

Bien entendu, tout n'est pas gravé dans le marbre et certaines interprétations peuvent être discutées, mais à ce niveau la loi des grands nombres prend sa signification : sur 6604 billets, les écarts se lissent et la tendance est sans appel.

Nous n'échappons pas à la règle, en plus des critères standardisés (épingles, plis, fentes...) l'aspect du billet influence toujours l'évaluation et malgré l'attention que nous portons aux qualités il est fort probable que des exemplaires aplatis (ou gommés, ou améliorés avec soin) bénéficient d'un « + » voire mieux par rapport à ce qu'ils étaient « avant ». Il faut dire aussi que nous ne savons généralement pas à quoi ils ressemblaient... avant ! Si le travail est bien fait, on ne peut s'en douter et la précision « aplati » peut sembler inadaptée pour un billet gommé, voire légèrement nettoyé avec des techniques sûres et éprouvées. En revanche, pour ces billets aplatis, nous nous efforçons généralement de proposer un prix correspondant à la qualité réelle, voire légèrement inférieur afin d'éviter la systématisation de cette pratique que pourrait engendrer une surcote.

Le pointage de Fabien Alleman apporte un éclairage très intéressant et nous redoublerons d'efforts pour éviter de céder à la tentation du « aplati + ». Espérons que l'ensemble des professionnels et des collectionneurs feront de même car, à terme, l'écart entre un billet « dans son jus » et un autre ira grandissant. Cela se vérifie pour toutes les collections, de la vaisselle antique, aux voitures anciennes en passant par les timbres ou les monnaies, les amateurs recherchent (et payent !) l'authentique : l'objet authentique dans un état de conservation authentique.

Jean-Marc DESSAL

REVUE DE PRESSE ET DIVERS



AFIN QUE NUL N'IGNORE OÙ EN TOMBE LA LOI FISCALE

Article extrêmement important dans Les Échos : le gouvernement veut faire passer une loi autorisant le fisc à faire usage probant en justice de documents volés.

Ne manquez pas les commentaires dont je vous cite le premier :

« A lire que l'État va utiliser des documents volés pour accabler des contribuables supposés fraudeurs, j'ai franchement envie de vomir.

D'abord parce que volés signifie aussi truqués et bidonnés, non contrôlables puisque

sans source légitime : il suffira de dire qu'on les a volés, exemple au Crédit Suisse, pour faire passer n'importe quel bidonnage. Le Crédit Suisse niera, bien entendu et évidemment, mais le fisc français passera.

Donc tant que l'on y est dans la bassesse, l'indignité, la panique et l'extorsion, je suggère que l'on remette la Question (en français moderne la torture) en vigueur pour les affaires fiscales.

Voilà qui va faire rentrer de l'argent dans les caisses assoiffées de l'État ! Pas de problème moral : la torture sera donnée

par des êtres d'une pureté angélique, des socialistes encartés. Uniquement sur des êtres immondes : des riches, par définition fraudeurs. Ils avoueront ! Le bon temps de Cauchon sera revenu !

C'est bientôt fini, ces clowns ? »

Ce n'est plus de l'énerve-ment, c'est de la rage.

Michel PRIEUR

IL LE DIT POURTANT CLAIREMENT !

Mettre en garde les collectionneurs contre les faussaires : assez facile ; contre les truqueurs : assez facile ; contre ceux qui utilisent l'appât de la bonne affaire... très difficile.

Prenons un exemple simple, à la surprise générale choisi sur le grand site d'enchères qui fait de grand efforts pour sécuriser son espace. C'est dommage que chaque fois que l'on signale une truanderie il ne se passe rien !

Bref, regardez, tant qu'il ne les change pas, les ventes de **Mon Monde eBay** : [damdelin195](#).

Tout ce qui n'a pas le bon poids est faux, évidemment. Notez le.

Jamais le vendeur ne vous dit que c'est ni faux que c'est authentique.

Il vous donne le poids de ses pièces et si vous êtes capables de croire qu'un écu de l'union latine peut peser 22,8 grammes, de quoi vous plaignez-vous ?

La grande force des aigrefins est de vous faire croire que le Père Noël existe et que vous êtes son fils (sa fille ?) préféré(e).

Michel PRIEUR



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

Enchères sur Internet

delcampe.net

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !

Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr

STACK'S BOWERS GALLERIES

LE SEUL ORGANISATEUR OFFICIEL DES VENTES AUX ENCHÈRES DE L'ASSOCIATION NUMISMATIQUE AMÉRICAINE EN 2013

Bourse Numismatique nationale de la Nouvelle-Orléans du 9 au 11 mai 2013 : vous pouvez déposer vos monnaies pour cette vente jusqu'au 25 mars 2013

Bourse Numismatique internationale de Chicago du 9 au 18 août 2013 : vous pouvez déposer vos monnaies et billets américains pour cette vente jusqu'au 17 juin 2013 et vos monnaies et billets du monde jusqu'au 13 mai 2013.



STACK'S BOWERS GALLERIES a été choisi par l'Association Numismatique Américaine (ANA) pour être le seul organisateur officiel de la vente de la Bourse de la Nouvelle-Orléans en mai 2013 et des ventes de la Bourse de Chicago en août 2013. STACK'S BOWERS GALLERIES - le seul organisateur officiel des ventes de l'ANA en 2013 - promet que tous les numismates, débutants et confirmés, peuvent s'attendre à deux très grands événements avec ces deux Bourses !

Prix Record de 155.250 \$

Prix Record de 115.000 \$

La Bourse Nationale et la Bourse Internationale de l'ANA sont les deux plus importantes bourses numismatiques de l'année et sont bien connues pour drainer des foules enthousiastes de collectionneurs et d'enchérisseurs. Vous pouvez prendre part à l'action en déposant vos billets et monnaies, des USA et du monde, dans ces ventes exceptionnelles auprès du seul organisateur officiel des ventes de l'Association Numismatique Américaine, STACK'S BOWERS GALLERIES.

Prix Record de 1.840.000 \$

Vous pouvez faire confiance à notre équipe d'experts de STACK'S BOWERS GALLERIES pour obtenir le meilleur prix possible de ce que vous leur confiez à vendre. Appelez-nous ou envoyez un courriel aujourd'hui pour discuter avec nous de votre collection personnelle.

Côte ouest: 949.253.0916 | Côte est: 212.582.2580 | info@stacksbowers.com



**Deux grandes villes. Deux grandes bourses. Une grande équipe de vendeurs
À bientôt le plaisir de vous rencontrer à la Nouvelle-Orléans et à Chicago en 2013**



**949.253.0916 Côte ouest
212.582.2580 Côte est**
1063 McGaw Avenue Ste 100, Irvine, CA 92614 • 949.253.0916
info@stacksbowers.com • StacksBowers.com
California • New York • New England • Hong Kong

SBP CGF ANA Cons 03.20.13

PAPIER-MONNAIE 25

Un marché solide mais pas audacieux.

Avec 67 % de vente en première phase et 85 % dès la première semaine d'inventus, PAPIER-MONNAIE 25 a tenu ses promesses. Si la plupart des billets classiques font les résultats attendus, il n'en est pas de même pour les « atypiques ». La prise de risque n'a pas toujours été au rendez-vous : un billet d'exception des Sables d'Olonnes de 1846, un non émis de la Banque Territoriale, des planches Specimen BdF à petits prix... autant de raretés qui ont pâti d'un manque de référence et de publication. Nul doute que, dans les années qui viennent, ce type de document sera convoité et que ces résultats seront inconcevables !

Si on écarte des statistiques ces atypiques, les résultats sont proches des 75 % en première phase, avec de très bons prix réalisés, le marché est donc solide et les amateurs confiants.

67%

1^{re} phase
d'attribution

85%

2^e phase :
les inventus



Frénésie sur les FAUX !

Nous sommes toujours satisfaits de réussir une vente, mais six fois l'estimation pour un FAUX assez commun, nous restons dubitatifs...

167 euros pour ce Delacroix... combien ferait un Bojarski aujourd'hui ?



Très demandé, une fois encore, quinze offres et cinq fois le prix de départ pour un alphabet 31. Si notre estimation s'éloigne toujours plus de la cote et s'approche un peu plus du prix réalisé (cote 60, estimation 220, réalisé 652), nous sommes encore nettement en retenue par rapport au marché réel. Le prochain Fayette devra tenir compte de ces écarts systématiques.

Retrouvez l'article de M. Dutang sur les raretés des Debussy dans le BN 118

Magnifique impression, quelques centaines d'exemplaires, un prix raisonnable... et pourtant inventue comme la plupart des autres de la série.

Les Planches Banque de France n'ont pas encore trouvé leur public.

Leur temps viendra !



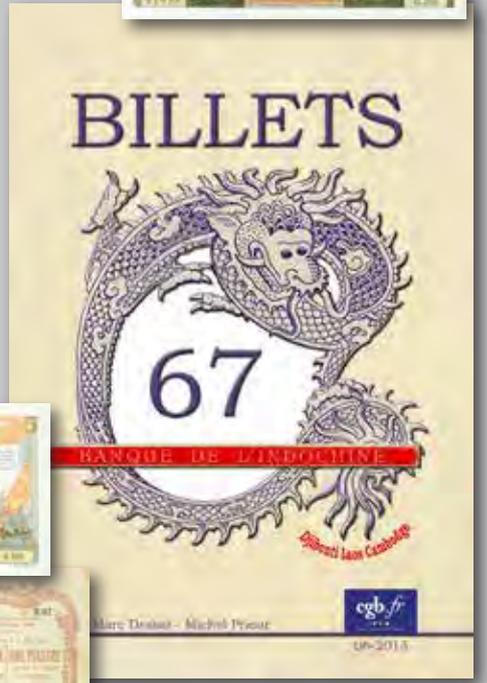
Certains SPECIMEN sont très rares, les six amateurs en lice pour ce Jacques Cœur en sont la preuve. Avec 3606 euros, cet exemplaire se hisse au niveau de la série des surchargés !

Comment est-il possible qu'une rareté pareille puisse rester invendue malgré un prix de départ raisonnable ? 48h après les résultats, ce document d'exception a trouvé sa place auprès d'un amateur et a rejoint une collection de haute qualité.

Rendez-vous en septembre pour PAPIER-MONNAIE 26 et en permanence sur www.cgb.fr : les e-auctions

Dès le mois de juin : BILLETS 67 Banque de l'Indochine

- Indochine
- Inde française
- Djibouti
- Nouvelle Calédonie
- Nouvelles Hébrides
- Laos
- Cambodge



Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

VI CELTIC

PRÈS DE 5000 MONNAIES GAULOISES ET CELTIQUES



cgb.fr

Samuel GOUET - Nicolas PARISOT - Michel PRIEUR - Laurent SCHMITT

MATIERES TEXTILES
1848 1897

n° **6**

Clôture le
6 mai
2013
à partir de
17h

e-auction

cgb.fr

Nom : Prénom : N° Client :
Adresse :
C.P. : Ville :
Pays : Tél : E-mail :

CELTIC VI vous sera adressé sur demande contre la somme de 10€ (+5€ de frais de port)
envoyée à cgb.fr, 36 Rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr